

PENSIONNAT

des dames Religieuses

DE L'ORATOIRE D'ANGERS.

2e Classe 2e Division.

PRIX d'[illegible]

mérité par Mlle [illegible]

le 16 Août 1855

Lith. [illegible]

S

Ex libris

BIBLIOTHEQUE

CHRÉTIENNE ET MORALE,

APPROUVÉE

PAR MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE LIMOGES.

—

3e SÉRIE.


Barbou frères

LE CARDINAL

GEORGES D'AMBOISE.



D'Amboise leur accorda, au nom du roi, un pardon général.

LE CARDINAL
GEORGES D'AMBOISE

MINISTRE DE LOUIS XII.

PAR

LÉONCE DE BELLESRIVES.



LIMOGES.

BARBOU FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

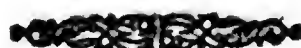






LE CARDINAL

GEORGES D'AMBOISE.



CHAPITRE I.

Georges d'Amboise dont nous écrivons l'histoire était fils de Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, premier gentilhomme de la chambre sous Charles VII et Louis XI. C'était un homme de bon esprit, qui pensait juste, et qui s'exprimait noblement; il était lent à concevoir, mais propre à conduire un dessein quand une fois il

l'avait conçu ; il n'y avait point d'homme de guerre qui réglât aussi bien que lui l'ordre et le détail d'une expédition. A en juger par la figure qui est à Rouen sur son tombeau, ce n'était pas un bel homme ; en revanche c'était une grande et belle âme. On reconnut en lui l'homme généreux, bienfaisant par inclination, qui ne songe qu'à se faire aimer, qui aime les louanges, mais qui tache de les mériter, qui sert le roi et l'État plus par zèle que par gloire ou par intérêt; l'homme ferme et courageux, qui ne s'effraie point du péril; plus fécond en expédiens pour s'en tirer avec honneur, qu'attentif à n'y point tomber; l'homme vrai et sincère ennemi du mensonge et de la fourberie. On lui a reproché d'avoir été trop sur ses gardes, après avoir été trompé, et trop peu avant de l'être. Il était sage, maître de lui-même; en un mot, digne de l'estime qu'on eut pour lui de son vivant, et qui s'est conservée depuis sa mort.

Il vint au monde l'an 1460. Quoique dès sa naissance il fut destiné à l'église comme cadet de sa maison, il ne fit pas pour cela de meilleures études. Un gentilhomme, en ce temps-là, eût

tenu presque à déshonneur de savoir beaucoup. Néanmoins il acquit le titre de docteur en droit canon; jeune encore, il fut nommé à l'évêché de Montauban. Toutefois il ne fut point sacré.

Le jeune évêque introduit à la cour, y fut aumônier du roi. Si la cour de Louis XI n'était pas une école où le jeune prélat pût se former à la vertu, ni aux fonctions de son état, il y apprit du moins à bien se conduire, et à ne parler qu'à propos; car on avait à redouter les espions du roi, dont l'humeur défiante tenait tout le monde sur ses gardes. D'Amboise y était plus qu'un autre parce qu'il avait l'honneur d'approcher le roi de plus près, et d'en approcher plus souvent, comme son aumônier. Tout jeune qu'il était, il sut de bonne heure se contenir à l'exemple des personnes sages qui parlaient le moins qu'elles pouvaient, de peur d'irriter un prince aussi terrible que Louis XI, qui regardait comme ennemi quiconque lui déplaisait.

Après la mort du prince, survinrent des intrigues de cour pendant la minorité de Charles VII. Il y eut de longs démêlés entre la dame de Beau-

jeu, sœur du roi, et le duc d'Orléans. D'Amboise, intimement lié avec le duc, fut persécuté à cause de lui. Mais aussi, usant de son influence près du jeune roi, plus d'une fois il lui rendit d'importants services. Enfiin le duc fit la paix avec la cour; mais, pour l'éloigner, on lui donna le gouvernement de la Normandie. Le duc, peu appliqué aux affaires, n'était guère propre à un emploi où il fallait veiller, tant sur la noblesse que sur les officiers d'épée, de robe, de finances, et empêcher les vexations que le peuple avait à craindre de la violence des uns ou de l'avarice des autres.

Aussi souhait-il passionnément que d'Amboise, son confident, eût en Normandie une place assez considérable pour lui donner du crédit; sur ces entrefaites, l'archevêché de Rouen étant venu à vacquer, d'Amboise, qui peu auparavant avait été élu archevêque de Narbonne, mais sans avoir été sacré, fut nommé à Rouen, par la protection du duc.

Dès que d'Amboise eut pris possession de sa charge, le duc d'Orléans, impatient de se reposer tout-à-fait sur lui des soins de son gouvernement, le fit, de l'agrément du roi, son lieutenant-général

dans toute la province, avec pouvoir d'y ordonner, comme il ferait lui-même.

Tout y était dans un grand désordre. La noblesse opprimait le peuple, la justice n'y était point rendue, les soldats licenciés de la dernière guerre y étaient cantonnés par troupes dans la plupart des grands chemins. Ces bandits, moins formidables par leur courage, quelque braves qu'ils fussent, que par leur nombre et leur fureur, infectaient les lieux d'alentour, et détroussaient tous les passants. Autrefois on aurait compté parmi les travaux d'Hercule d'exterminer tant de brigands; d'Amboise en vint à bout par une sage fermeté, poursuivant vivement les uns, forçant les autres par la crainte du châtiment ou l'appas des avantages, à se retirer de la province. Il eut l'honneur et le plaisir d'y avoir rétabli l'ordre et le repos, en moins d'un an et demi, et avant d'être obligé de suivre en Italie le roi, qui marchait à la conquête du royaume de Naples.

Avant de partir néanmoins, il éprouva de cuisants remords. Il craignit de manquer à son devoir en abandonnant son diocèse. Mais comme on lui

fit entendre qu'à la suite du prince, il pouvait rendre à la religion de grands services, il reprit sa tranquillité.

L'expédition d'Italie ayant échoué, on en accusa le duc et son conseiller. Une nouvelle tentative, qui fut projetée l'année suivante, et qui manqua, parce que le duc ne voulut point quitter la France où il voyait Charles VIII sur le point de s'éteindre à 26 ans, acheva d'irriter le roi et contre lui et contre d'Amboise. Ils devinrent si odieux au prince, qu'il écoutait avec plaisir tous les mauvais rapports que lui faisaient les ennemis de l'un et de l'autre

D'Amboise avait établi un ordre parfait en Normandie, au grand regret des baillis et d'autres gens puissants, qui auraient voulu continuer impunément leurs vexations sur le peuple. Irrités de la sage sévérité avec laquelle le prélat avait su réprimer leurs violences et leurs brigandages ; ils résolurent de le perdre, dès qu'ils connurent sa disgrâce, et vinrent en grand nombre à la cour, moins, disaient-ils, pour se plaindre de sa tyrannie, que pour avertir le roi que bientôt, s'il n

mettait ordre, il ne serait plus le maître de cette importante province, le duc d'Orléans en usant moins en gouverneur qu'en souverain, d'Ambois, son lieutenant, y exerçant sans ménagement une autorité absolue. Mais la mort de Charles VIII vint fermer la bouche à la calomnie.

Comme il ne laissait point d'enfants, il eut pour successeur Louis, duc d'Orléans, son plus proche parent en ligne masculine. Le père de Louis était Charles d'Orléans, fils aîné de Louis de France, duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI.

Louis, duc d'Orléans, devenu roi, fit d'Amboise son premier ministre. D'Amboise, ambitieux de bien remplir cette charge, s'entoura de sages conseils, persuadé qu'un premier ministre n'est pas seulement l'homme du roi, mais encore l'homme du peuple, et que, s'il doit maintenir les droits du prince, il doit aussi veiller au soulagement du peuple, à le défendre de la violence, à lui faire rendre la justice, à le faire jouir tranquillement de ses biens et de ses libertés. D'Amboise réussit dans ce grand et noble dessein,

avec d'autant moins de peine, que Louis XII, son maître, avait de bonnes intentions, songeant plus à se faire aimer qu'à se faire craindre de ses sujets.

Moins Louis XII et d'Amboise avaient été contents de la conduite de Charles VIII à leur égard dans les dernières années de son règne, plus ils s'attachèrent, le roi par générosité, le ministre par politique, à faire honneur à sa mémoire.

Le sacre de Louis XII se fit avec pompe, mais à ses frais. Il y fut proclamé roi de France, roi des deux Siciles, roi de Jérusalem et duc de Milan. Nous l'avons déjà dit, ce duché lui appartenait comme principal héritier de Valentine, son aïeule, sœur unique et seule héritière du duc Philippe-Marie, dernier prince légitime de la famille Visconti.

ÇHAPITRE II.

—

D'Amboise, touché des désordres qui avaient existé sous les règnes précédents dans l'administration de la justice, y apporta un prompt remède, surtout par le choix de magistrats d'une intégrité reconnue. Par ses soins, furent publiées d'excellentes ordonnances qui abrégeaient les procédures et protégeaient le faible contre le puissant. C'est à lui aussi qu'on dut le rétablissement de la dis-

cipline dans l'armée. Le roi récompensa dignement son ministre en lui obtenant le bonnet de cardinal; et d'Amboise reconnut les bontés de son prince, en s'employant de tout son pouvoir à aplanir les difficultés qui s'opposaient à son mariage avec Anne de Bretagne, qu'il voulut épouser après l'annulation du mariage qu'il avait précédemment contracté avec Jeanne de France. Les Bretons répugnaient à cette union, dans la crainte de perdre leur indépendance. Il fit stipuler dans le contrat, que la Bretagne, soumise à la domination du roi, conserverait néanmoins ses libertés ; qu'elle serait gouvernée, comme elle l'était auparavant, selon ses lois et ses coutumes, et qu'enfin la duchesse reine en toucherait les revenus.

Etant allé lui-même établir en Normandie les règlements dus à sa sollicitude, il y fut reçu comme en triomphe. Il trouva son diocèse dans un état très-prospère. Ne pouvant y résider, il se faisait instruire de tout, et décidait lui-même toutes les difficultés qui se présentaient dans l'administration. Comme il était à Rouen, il y tint les

états de la province et pourvut à tout avec un zèle digne des plus grands éloges.

L'Echiquier était, en Normandie, un tribunal supérieur composé de gens d'église, de gens d'épée et de gens de loi, qui jugeaient en dernier ressort les appels qu'on interjetait des sentences rendues par les autres juges de la province. Au lieu qu'il n'avait auparavant de séance que deux fois l'an, il obtint du roi qu'il fût constamment en activité. Il fut dit, en décret de l'établissement de cette nouvelle compagnie, que d'Amboise y présiderait toutes les fois qu'il se trouverait à Rouen. Son frère, Aimeric d'Amboise chevalier de Rhodes et grand prieur de France, en ouvrit la première séance le 1er octobre 1499, et reçut le serment des officiers. Ce ne fut que sous François 1er qu'on donna à ce tribunal le nom de Parlement.

Quelque plaisir qu'eut d'Amboise de se trouver dans son diocèse, il n'y était pas resté un mois que les affaires publiques l'appelèrent ailleurs. Les nouvelles réformes avaient excité des troubles, à Paris principalement, non parmi les per-

sonnes sensées, qui toutes louaient le nouveau Code, mais parmi les écoliers et parmi les régents de l'Université, qui se plaignaient qu'il donnait atteinte à leurs principaux priviléges. On en vint presque à une sédition, et d'Amboise fut obligé de faire approcher des troupes. Le roi partit de Blois avec sa maison. Sa marche répandit l'effroi : les mutins disparurent; leur fuite ramena le calme; l'Université d'elle-même rouvrit ses classes, fit prêcher, ensuite députa au roi, qui pardonna à l'émeute, et maintint ses ordonnances.

D'Amboise alors continua ses négociations avec les princes qui pouvaient traverser le dessein qu'il avait formé de conquérir le Milanais. Calmer la jalousie était une chose bien difficile, amener ceux dont l'intérêt était d'empêcher cette conquête, à la faciliter aux Français, ce fut un bonheur extraordinaire ou un chef-d'œuvre de politique. D'Amboise fut assez habile, ou assez heureux pour y réussir.

Louis XII, à son sacre, ayant été proclamé roi de France et duc de Milan, Ludovic Sforce, dit le Maure, qui jouissait de ce duché, averti par là

de ce qu'on tramait contre lui, n'avait épargné ni argent ni soin pour susciter au roi des affaires avec ses voisins.

René II, duc de Lorraine, bien payé par le Maure, fut le premier qui parut vouloir inquiéter Louis XII, en le pressant vivement de lui restituer la Provence. Le roi répondit qu'il voulait qu'on fit justice : que si, la chose bien discutée, il était reconnu que cette province appartînt au duc de lorraine, il était tout prêt à la rendre. D'Amboise, quoiqu'effrayé, moins de la demande du duc, que de la générosité du roi, fut du même avis; et l'affaire, ayant été confiée au jugement de commissaires, fut décidée en faveur de Louis XII.

Un voisin plus à craindre, et avec qui le roi avait bien plus à démêler, était le prince des Pays-Bas, Philippe, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne, fille unique et seule héritière de Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne de la seconde race. On lui rendit une partie des places qu'il réclamait; et il reconnut le roi de France pour seigneur, lui

rendit foi et hommage de la Flandre, de l'Artois et du Charolais.

Il ne fut pas aussi aisé de traiter avec l'empereur; néanmoins après bien des difficultés, voyant qu'Henri VII, roi d'Angleterre, et Ferdinand, roi de Castille, qui passaient pour les deux monarques les plus habiles de l'Europe, avaient renouvelé leurs traités avec le roi, et promis de ne le point traverser dans la conquête du Milanais, il signa une trêve de quelques mois.

Quelque intérêt qu'eussent ces rois, et plus encore tous les potentas d'Italie à empêcher que le roi de France ne devint, par cette conquête, plus puissant qu'il ne convenait au repos des uns et des autres, la plupart cependant, bien loin de s'y opposer, aidèrent le roi à la faire, tant son ministre sut à propos, non-seulement calmer leur frayeur, mais les éblouir d'espérances. Le pape y concourut. Les Florentins fournirent de l'argent, des vivres, des troupes, sur la parole qu'on leur donna de les laisser reprendre les places qu'en revenant de Naples Charles VIII leur avait ôtés

pour en gratifier les Pisans, leurs voisins et leurs ennemis.

Les Vénitiens, moyennant quelques villes qu'on leur cédait, devaient aussi concourir à la conquête.

L'ordre établi dans le royaume, sa tranquillité affermie par le renouvellement des traités avec les potentas voisins, et les fonds faits pour la campagne, le roi et le cardinal ne songèrent qu'à exécuter leur dessein sur le Milanais. Dès que l'armée fut assemblée, d'Amboise lui fit passer les Alpes : cette armée était composée d'environ sept mille chevaux et de dix-huit mille hommes de pied. L'armée de l'usurpateur n'était pas moins forte, mais elle manquait de chefs. Celle de France en avait trois. Peut-être eût-il mieux valu qu'il n'y en eût qu'un. Ces généraux étaient le comte de Ligni, de la maison impériale de Luxembourg; Stuart d'Aubigni, de la maison royale d'Ecosse, et le maréchal Jean-Jacques Trivulce, tous personnages de réputation, qui avaient commandé sous Charles VIII, dans la guerre de Naples. Le maréchal Trivulce était un seigneur milanais accrédité en son pays, d'où il s'était

banni depuis long-temps lui-même, pour n'être plus exposé à la jalouse fureur de Sforce.

Quelque désir qu'eût d'Amboise de joindre l'armée, non pour la commander, l'envie ne lui en prit jamais; mais pour y donner ordre à tout, et animer par sa présence chacun à faire son devoir, il ne le put de quelques mois. Il avait à se mettre en possession de la nouvelle dignité à laquelle le pape venait de l'élever.

Nommé son légat dans toute l'étendue du royaume, il sut si bien se conduire dans l'exercice des fonctions de cette nouvelle dignité, que sans donner d'atteinte, ni à l'autorité du pape, ni aux libertés du royaume, il contenta les deux puissances, dans le temps même où elles étaient en mésintelligence.

Sforce était si haï, même parmi ses troupes, bien qu'il les payât mieux qu'un autre, que quoique ses places fussent garnies de monde et de munitions, il fut dépouillé en deux mois. Deux forteresses, qui étaient les clés de son pays, furent surprises, pillées et rasées. Alexandrie, qui était une bonne place, ne fit aucune résistance.

Mortare, ville à tenir un an, capitula sans se défendre; Pavie envoya ses clés. Dans cette révolution, Sforce, qui était à Milan, craignant d'y être arrêté ou massacré par les bourgeois, que son malheur rendait insolents, s'enfuit avec ses trésors; laissant dans le château, qui passait pour la place la plus forte qu'il y eût en Europe, des vivres pour deux ans, des munitions pour quatre, une armée pour garnison, et pour gouverneur un soldat de fortune, d'une fidélité et d'une bravoure à toute épreuve; du moins Sforce le croyait ainsi. Milan ouvrit ses portes et reçut les Français dès que le duc en fut sorti.

A cette nouvelle, le roi et d'Amboise s'y rendirent en diligence. L'entrée de l'un et de l'autre fut une espèce de triomphe. Le roi fit la sienne en habit de duc, d'Amboise en chape de cardinal. Quoique cette conquête fût moins le fruit de la valeur ou des intrigues des Français, que de la lâcheté ou de la trahison des troupes de Sforce, le cardinal ne laissait pas d'y avoir beaucoup contribué par son attention à pourvoir à tout. Tous les jours on lui rendait compte de ce qui arrivait,

et tous les jours il envoyait un ordre exact et détaillé de ce qu'il y avait à faire.

D'Amboise, effrayé des longueurs, des difficultés, et plus encore du succès du siége d'un château si fortifié, fit sonder le gouverneur pour avoir, par argent, ce qu'il courait grand risque de ne point avoir par la force. On eut beau vanter à d'Amboise la générosité de cet officier et son dévouement pour ses maîtres, d'Amboise le crut capable de faiblesse en voyant qu'au lieu de faire des sorties, au lieu de foudroyer la ville à coups de canon, comme il pouvait le faire, il demeurait dans l'inaction, comme s'il eût attendu qu'on lui fît des offres. En effet, dix jours après, l'infidèle gouverneur livrait le château sans tirer un coup.

Du sort de cette place dépendait le sort du duché. Gènes, aussitôt après, envoya faire ses soumissions. Les Fiesques, les Doria, les Spinola, les Grimaldi, les Adornes et les Fregoses, familles dominantes dans cette superbe ville, s'empressèrent à l'envi de la livrer au roi. Eh! comment eût-elle tenu quand ils eussent voulu la

défendre, étant bloquée, pour ainsi dire, d'un côté par le Milanais, et de l'autre par la Provence.

Ce n'était pas assez d'avoir conquis si aisément le duché de Milan et l'État de Gènes, si d'Amboise, pour y affermir la domination française, ne l'eût fait aimer. Il fit rendre aux ecclésiastiques les terres et les priviléges que le duc leur avait ôtés par chicane ou par violence. Il rétablit les gentilshommes dans la jouissance de leurs droits, nommément dans le droit de chasse.

Par le conseil de d'Amboise, le roi fonda à Milan une chaire de théologie, une de droit, une de médecine, et y attira, par des honneurs et par de gros appointements, les plus célèbres professeurs. D'Amboise y fit établir un sénat de juges choisis pour rendre la justice sans délai, sans frais, sans faveur. Il fit diminuer toutes les impositions d'un quart; il mit peu de troupes dans les places, de peur de peser sur le peuple, et pour contenir ces troupes, il recommanda aux officiers de leur faire garder, et de garder eux-mêmes la plus exacte discipline. Enfin, croyant qu'un homme du pays y serait beaucoup plus aimé,

mieux obei, plus respecté qu'un étranger, il persuada au roi de donner le gouvernement de Milan et de tout le duché au maréchal Trivulce, en lui associant, dans le commandement général des armes, le brave Stuart d'Aubigni. Sages précautions, qui produisirent néanmoins un effet tout contraire à celui qu'on en attendait.

Trivulce devint bientôt insupportable aux gentilshommes par son orgueil, aux bourgeois par ses exactions, au peuple par ses violences; il tua de sa main, en plein marché, quelques bouchers qui refusaient de payer au taux qu'il voulait l'impôt sur la viande. Le peuple d'ailleurs était déja fort indigné de ce qu'on n'avait diminué les impositions que d'un quart, après lui avoir fait espérer qu'on les supprimerait tout-à-fait. Il ne l'était [pas moins] du brigandage des soldats. Quelque ordre qu'eût donné d'Amboise pour faire vivre les gens de guerre dans une exacte discipline, à peine eût-il repassé les monts, qu'ils n'en avaient gardé aucune. En un mois et demi il se fit une conjuration, où entrèrent les nobles et le peuple.

Sforce, qui était au guet, et qui avait eu la précaution, en arrivant en Allemagne où il s'était réfugié, de lever six mille lansquenets, huit mille Suisses, et quinze cents gendarmes, profita de l'occasion. Dès qu'il parut sur la frontière, ses peuples, qui deux mois avant l'avaient en horreur, comme un insatiable tyran, ne le regardèrent plus que comme leur libérateur. Ce fut une joie que l'on ne saurait exprimer: hommes, femmes et enfants, dans les villes et à la campagne, témoignaient, même publiquement, le désir qu'ils avaient de le voir bientôt rétabli. Come et Bellizone, qui sont les portes du Milanais du côté d'Allemagne reçurent le duc avec de grandes acclamations; les bourgeois de Milan prirent les armes en sa faveur. Trivulce, surpris, pensa y être assassiné: il eut à peine le temps de se réfugier dans le château; et, dès la nuit suivante, après y avoir laissé autant de monde qu'il en fallait pour tenir trois on quatre mois, il en sortit à petit bruit, avec deux à trois mille hommes, prenant la route de Mortare.

D'Amboise fut accusé de ces revers: on blâma

vivement son imprévoyance et son peu de sagesse, et ces reproches ébranlèrent le roi. Les amis de d'Amboise craignirent pour lui, lui seul ne s'effraya point. Il avait sur l'esprit du roi un si grand ascendant, qu'il n'eut point de peine à effacer les mauvaises impressions qu'on lui avait données. Le roi calmé, le ministre se mit peu en peine des discours de ses envieux, et, plus ferme dans le malheur qu'attentif à n'y point tomber, il ne songea qu'à le réparer. On ne crnt pas qu'il en vînt à bout, n'ayant, ce semble, point de ressource, mais il en trouva une très-grande dans son courage, dans sa prudence, dans la bourse de ses amis et dans le zèle avec lequel ses ordres furent exécutés.

Il fit de nouvelles levées de troupes, dont il donna le commandement à La Trémouille, qui avait gagné en Bretagne, onze ou douze ans auparavant, la bataille de Saint-Aubin, où le roi avait été pris, n'étant encore que duc d'Orléans.

D'Amboise désirait aller lui-même en Italie pour prévenir, par sa présence, la division qui pourrait naître entre trois généraux également

fiers et jaloux. Il en fut prié par le roi. qui lui donna le titre de lieutenant-général, représentant la personne de Sa Majesté. Les lettres patentes lui donnaient aussi le pouvoir de traiter comme ferait le roi lui-même.

Il était temps que d'Amboise et La Trémouille arrivassent en Lombardie Sforce venait d'y prendre, par capitulation, la forte ville de Novare. Le château se défendait encore, mais il était pressé, et Trivulce n'osait tenter de le secourir.

Le cardinal s'arrêta à Verceil, où il établit ses quartiers. Quoiqu'il fût sensible à la gloire, néanmoins plus sage qu'ambitieux, il ne se laissa point éblouir par le titre brillant de généralissime; et, bien loin d'être impatient d'en exercer les fonctions, il s'abstint d'aller dabord à l'armée, pour épargner aux généraux, gens de grand nom, et qui depuis long-temps n'avaient servi que sous les rois, le chagrin de l'avoir à leur tête; mais moins il témoignait d'envie de les commander, plus ils marquèrent d'empressement à lui obéir. Par cette conduite, d'Amboise fut si bien

servi, qu'il fit en moins de cinq semaines la campagne la plus heureuse.

On résolut d'aller droit à Sforce, persuadé que s'il était une fois battu, on serait bientôt maître de Milan et de tout le duché. Il avait retiré ses troupes de devant le château de Novare, et s'était mis en plaine pour n'être point forcé dans ses lignes. Les deux armées étaient à peu près également fortes. Il y avait dans celle de Sforce, qui la commandait en personne, moins d'hommes d'armes, moins d'officiers, moins de Suisses que dans l'armée française. Les Suisses passaient alors pour la meilleure infanterie qu'il y eût en Europe. Les généraux français étaient de grands capitaines. Les ennemis les craignaient et les estimaient. Sforce n'était qu'un général médiocre, ses troupes et ses peuples avaient peu de confiance en lui. Il n'excellait qu'en fourberie et en ruses de cabinet. De si grands avantages semblaient tellement assurer la victoire aux Français, que leurs trois généraux avaient été tous d'avis de donner bataille; mais comme ce n'était que par complaisance que d'Amboise y avait consenti,

il sut faire naître si adroitement tant d'obstacles quelle ne se donna point. Il n'y eut point d'action générale, mais seulement des escarmouches, assez vives néanmoins, pour que l'on pût les regarder comme autant de petits combats.

Le sort des armes étant douteux, d'Amboise ne voulait rien risquer, mais songeait à finir la guerre, par le même moyen qu'il avait pris six mois auparavant en face du château de Milan. La mutinerie des Suisses, qui étaient dans l'armée de Sforce, en présenta une belle occasion.

Ce prince fut en effet trahi et livré aux Français : châtiment visible de Dieu, qui en la personne de Sforce voulait apprendre aux potentats, et aux autres hommes en général, qu'il punit tôt ou tard leurs noires perfidies.

Tout pliait depuis que le duc eut été pris. Les bourgeois de Milan, qui la veille s'étaient vantés insolemment d'enlever d'Amboise dans Verceil, lui députèrent le lendemain pour demander miséricorde. D'Amboise, sagement fier, ne répondit à leurs prières que par un regard sévère; et, laissant ces rebelles dans la crainte plus que dans l'es-

pérance, il alla loger à Milan, non au palais ducal, comme ils l'en avaient supplié, mais au château, d'où ces séditieux n'avaient pu chasser les Français. Les canons en furent braqués du côté de la ville, comme si l'on eût voulu la réduire en poussière. Alors les bourgeois, consternés de cet épouvantable appareil, firent dire à d'Amboise qu'ils remettaient leur vie et leurs biens à sa discrétion, et, pour obtenir grâce, hommes, femmes et enfants, les uns en habit de deuil, d'autres en habit de pénitent, tous fondant en larmes, couraient se jeter à genoux devant la porte du château, criant d'un ton lamentable : *Grâce, grâce, miséricorde.* Le bruit s'était répandu qu'il allait sortir des troupes, le flambeau et le sabre à la main, pour mettre à feu et à sang toutes les rues des environs, pendant que d'autres, venus du camp, saccageraient le reste de la ville.

Le dessein de d'Amboise était de faire, aux Milanais, plus de peur que de mal ; cependant, sans en paraître plus disposé à se laisser fléchir, il leur fit dire, pour réponse, qu'ils eussent à se trouver le jour du vendredi-saint dans la cour de

l'hôtel-de-ville, pour y entendre leur sentence. On ne peut exprimer quelle peine il se donna, et quel soin il prit en attendant ce jour fatal, pour empêcher les gens de guerre de piller cette grande ville. Il fut sur pied trois jours et trois nuits, faisant lui-même la ronde pour tenir en respect les soldats et les officiers.

Le vendredi-saint, les habitants de Milan se rendirent à l'hôtel-de-ville, où après leur avoir reproché leur infidélité, et les avoir menacé de la juste colère du roi, il finit par leur accorder en son nom un pardon général. Alors la cour retentit de cris de joie et d'allégresse; hommes, femmes et enfants criaient à l'envi: « Vive la France, vive le roi, vive le grand cardinal qui assure nos vies et nos biens. » Le peuple le reconduisit au château avec de grandes acclamations, jetant des fleurs par toutes les rues où il passa.

Sforce prisonnier et Milan réduit sans coup férir, il ne restait plus à d'Amboise qu'à prendre les précautions pour affermir cette conquête. Il était naturel qu'il ne pensât pas à Trivulce : il donna ce gouvernement et le commandement général des

armes à Chaumont d'Amboise son neveu, jeune homme de grande espérance, qui montra, par sa conduite, autant que par sa bravoure, qu'il n'était pas indigne de l'un ni de l'autre emploi.

D'Amboise, pour rétablir la discipline parmi les troupes, fit de sévères ordonnances, et prit des mesures justes pour que ces lois fussent exécutées. Il mit dans les places autant de monde qu'il en fallait pour en contenir les habitants, et pour avoir toujours sur pied une armée en Italie, sans surcharger les Milanais. Le reste des troupes fut envoyé servir, une partie sous les Florentins, et une autre, beaucoup plus nombreuse, sous le duc de Valentinois.

Louis XII avait promis ces secours; et d'Amboise tenait à obliger le pape en protégeant un homme qu'il aimait si tendrement. Aussi la légation de France lui fut-elle conservée.

Le roi, qui était charmé que son ministre fût légat, donna ordre qu'on lui fit une réception magnifique dans les grandes villes du royaume. D'Amboise fut reçu à Lyon, pendant que la cour y était, autant en triomphateur qu'en légat. Les

princes, les seigneurs , et toute la noblesse, lui firent cortége dans cette superbe cavalcade. Son entrée à Paris, lorsque la cour y fut venue passer le quartier d'hiver, n'en fut pas moins pompeuse; celle de Rouen, en quelque manière, fut encore plus belle, tant à cause de la dépense énorme que firent pour cela les habitants, que par la multitude infinie de gens venus de toutes parts, soit pour voir cette entrée, soit pour gagner le *jubilé*, que d'Amboise avait obtenu pour la ville capitale de son diocèse.



CHAPITRE III.

—

Les grands préparatifs que le cardinal avait faits la campagne dernière n'avaient pas seulement pour but de recouvrer le Milanais, mais encore de conquérir Naples. Louis XII réclamait Milan, comme l'héritage de sa grand'mère, et le royaume de Naples, comme une dépendance de la couronne de France. Charles, comte du Maine, der-

nier prince légitime de la seconde maison d'Anjou, comte effectif de Provence, et roi titulaire de Naples, avait fait don, par testament, de tous ses droits sur ce royaume à Louis XII, son cousin germain, tant pour lui que pour ses successeurs rois de France.

Si la conquête de Milan avait alarmé l'Europe, l'expédition de Naples, annoncée dès le sacre de Louis XII, ne devait pas éprouver moins de difficultés.

L'empereur, toujours jaloux et toujours inquiet, était prêt de fondre sur la Bourgogne. Il avait été maltraité dans une première irruption faite deux ans auparavant; mais il espérait de la seconde un succès d'autant plus heureux qu'il y avait dans le pays une faction secrète et puissante qui promettait de lui en livrer les places les plus importantes. D'Amboise éventa la conjuration à temps, et en fit punir les principaux complices. L'empereur pour cela n'en devint guère plus traitable; du moins pendant quelque temps, toujours plein de vastes projets, dont il n'exécutait aucun, il voulait, disait-il, mettre sur pied deux grandes ar-

mées, l'une pour secourir le roi de Naples, l'autre pour prendre Milan, pour y établir les fils du malheureux Sforce : vaines bravades qui n'effrayèrent point d'Amboise; il connaissait trop la légèreté et l'avarice infatigable de l'empereur; l'habile ministre savait bien comment le gagner. En effet, quoique l'empereur eût promis, pour une grosse somme, de ne point signer de traité, que le roi de Naples n'y fût compris, il ne laissa pas deux mois après, sans faire mention de ce monarque, et sans même lui en faire part, de conclure avec le roi, moyennant une somme plus forte, une trêve de quatre mois.

Il n'était pas aussi aisé de désintéresser Alexandre VI, les Suisses, les Vénitiens, les Florentins, et principalement le roi de Sicile et d'Aragon, Ferdinand V, qui, par son habileté autant que par son mariage avec Isabelle, reine de Castille, était devenu un des plus grands rois de l'Europe.

Les premiers furent aisément satisfaits. Pour le roi d'Aragon, qui avait des prétentions sur le royaume de Naples, on l'appela à le partager avec le

roi de France. L'entreprise fut heureuse : Ferdinand eut pour lui la Pouille et la Calabre, avec le titre de duc ; et Louis XII, l'Abruzze, la terre de Labour et la ville de Naples avec le titre de royaume.

Frédéric, roi de Nables, se détermina à passer en France. Il y fut reçu en roi ami, plutôt qu'en roi dépouillé qui venait y demander grâce. Son traité ne se fit qu'au retour de d'Amboise ; ce fut ce ministre qui en fixa les conditions. On donna à ce prince la Touraine pour y tenir sa cour, et trente mille écus de pension pour soutenir sa dignité ; cette somme faisait alors plus de six cent mille francs d'aujourd'hui.

D'Amboise eut ensuite avec l'empereur une entrevue où il lui demanda que l'investiture du Milanais fût accordée au roi, pour lui et pour ses enfants. On ne put tomber d'accord. Cependant, pour qu'il ne fût pas dit qu'une entrevue si célèbre fût tout-à-ait infructueuse, l'empereur obtint de d'Amboise, que le cardinal Sforce aurait la France pour prison ; et d'Amboise obtint de l'empereur que la trêve, prête à expirer, fût conti-

nuée jusqu'à la fin de l'année. Puis l'empereur fit reconduire d'Amboise par les princes et les grands seigneurs plus de quatre lieues au-delà de Trente.

Cependant les Français et les Castillans se divisèrent entre eux au sujet de l'Abruzze que ceux-ci revendiquaient, comme faisant partie de la Pouille. Le roi de France et le cardinal se virent donc obligés de leur déclarer la guerre.

Ils parvinrent à éloigner l'orage qui grondait du côté de Venise et de l'Allemagne, et soutinrent l'honneur de la France à Naples. Enfin les deux parties firent un traité de paix. Mais sur ces entrefaites, le général espagnol, profitant des divisions des chefs français, prit Naples et plusieurs autres villes. Le roi de Castille alors désavoua l'archiduc, son gendre, signataire du traité ; et la guerre se ralluma plus vive qu'auparavant.

Le cardinal fit équiper une flotte et mit trois armées sur pied. Où trouvait-il des fonds pour de si prodigieuses dépenses, sans cependant surcharger les peuples? c'est en quoi on ne peut assez admirer son économie. De ces trois armées, deux

devaient fondre sur l'Espagne, l'une par la Biscaye, l'autre par le Roussillon. La troisième était destinée à recouvrer ce qu'on avait perdu dans le royaume de Naples. Il y restait encore de bonnes places aux Français, et s'ils n'étaient pas assez forts pour se mettre en campagne, du moins l'étaient-ils assez pour tenir dans ces forteresses, jusqu'à l'arrivée du secours. Cette troisième armée, la plus forte des trois qui devait attaquer par terre, était de douze cents gendarmes et de dix-huit mille hommes de pied. On lui donna pour chef le célèbre La Trémouille, homme d'une grande expérience, et qui, par son habileté, avait gagné plusieurs batailles.

L'armée assemblée, d'Amboise passa les Alpes, pour faire la revue des troupes, pour régler leur route, et pour assurer leur marche. Sur ces entrefaites, le pape mourut. D'Amboise, qui aspirait au souverain pontificat, jeta quelques ombres sur sa glorieuse vie, par des manœuvres peu dignes d'un grand homme. Néanmoins il ne fut pas élu; et, après la mort de Pie III, qui ne fut pape que quelques semaines, les cardinaux nommé-

rent le cardinal de la Rovère, qui prit le nom de Jules II.

Le temps que d'Amboise perdit à Rome nuisit à ses affaires. D'un autre côté, la division de nos généraux ayant paralysé leur action, les Français furent battus presque partout.

De si fâcheux revers, qui auraient ébranlé tout autre, n'épouvantèrent point d'Amboise. Ce qui l'inquiétait le plus, en de si tristes conjonctures, était moins l'affligeant succès des dernières campagnes, que le découragement, ou plutôt la désolation que la famine et la peste, survenus depuis quelques mois, avaient causée dans le royaume. Il donna de si bons ordres pour faire venir du blé des pays étrangers, pour faire ouvrir les greniers des gens qui en avaient caché, pour faire semer de menus grains, dont le peuple pût se nourrir, qu'on souffrit peu de la famine. La peste fut violente, mais elle ne dura pas long-temps. Si le mal fut grand, le remède fut prompt par les secours continuels que le ministre envoya aux lieux infectés, et par les précautions qu'il prit pour en préserver ceux qui ne l'étaient pas. On ne peut

dire combien il s'attira de bénédictions et de louanges, en faisant cesser, par ses soins, ces épouvantables maux.

Quelque attention qu'il eût aux besoins du dedans, il n'en avait pas moins à ce qui se passait au-dehors.

Il n'y avait rien à espérer, ni du côté d'Espagne, ni dans le royaume de Naples; il prit ses mesures pour défendre le Milanais, contre l'invasion des Espagnols. Sur le bruit qui se répandit qu'ils marchaient pour s'en emparer, d'Amboise y courut rassurer les peuples, munir les places, renforcer les garnisons. L'avis était faux. Le Grand-Capitaine, qui commandait les forces d'Espagne, tout occupé à s'affermir dans sa conquête, ne pensait point alors à en faire d'autres.

S'il y avait à craindre pour le Milanais, c'était de la part de l'empereur. En effet, ce prince, soit pour l'envahir, soit pour y établir les Sforces, était près de se mettre en marche avec une grosse armée, si d'Amboise, allant le trouver, ne lui eût fait changer de dessein. D'Amboise fut traité de l'empereur et de toute la cour impériale avec

la même distinction et les mêmes honneurs qu'il en avait reçus dans le premier voyage qu'il y avait fait; et bien loin que tant de disgrâces, que les ennemis du cardinal attribuaient à sa négligence ou à son peu d'habileté, eussent en rien diminué l'estime qu'on y avait de lui, on lui en marqua plus que jamais. Quoique Philippe, archiduc d'Autriche, fils bien-aimé de l'empereur, fût gendre du roi de Castille, la prospérité de ce roi ne faisait point plaisir à la cour de Vienne, parce qu'on y prévoyait que plus il serait puissant, moins il serait disposé à faire justice à Philippe, si la reine de Castille, qui était valétudinaire, venait à mourir bientôt. Par cette raison, et par l'adresse avec laquelle d'Amboise maniait les esprits, sa négociation commençait à porter d'heureux fruits, quand la nouvelle vint à Vienne, que Louis XII était dangereusement malade, qu'il y avait à la cour de France une cabale contre le cardinal, et que, selon les apparences, il allait être éloigné.

D'Amboise, sans s'inquiéter des ennemis qu'il avait à la cour, parmi lesquels un parent de la

reine était très-redoutable, sut si bien représenter à l'empereur et à ses ministres l'intérêt que ce prince avait de se défier du roi de Castille, et de s'allier avec la France, qu'il conclut enfin un traité, par lequel Charles, fils de l'archiduc, et petit-fils de l'empereur, devait épouser la fille de Louis XII, et l'empereur donner au roi l'investiture du Milanais, moyennànt cent vingt mille écus, payables en deux termes, et une paire d'éperons d'or par an. Par cette négociation, le roi de Castille se trouva obligé de faire une trève avec la France. Ce traité avec l'empereur n'étant pas moins avantageux dans les conjonctures, qu'aurait été une victoire, d'Amboise revint en France, si glorieux de l'avoir fait, que les envieux et les ennemis n'osaient plus parler contre lui.

—

CHAPITRE IV.

—

Les affaires tout-à-coup venaient de changer de face par la mort d'Isabelle, de son chef reine de Castille, et, par Ferdinand, son mari, reine d'Aragon et de Sicile, princesse d'une haute réputation et d'un grand mérite, qui avait la plus grande part dans l'administration.

Cette mort rendit l'empereur plus fier, l'archi-

duc son fils plus puissant, le roi d'Espagne plus timide, et Louis XII beaucoup plus jaloux qu'il ne l'était auparavant de la puissance de l'archiduc. La maison d'Espagne, devenue, en peu d'années, extrêmement puissante par l'union des royaumes d'Isabelle et de Ferdinand, par les conquêtes qu'ils avaient faites, et principalement par l'empire du Nouveau-Monde, qu'ils acquirent sans frais et sans peine, eut le chagrin de voir passer ses Etats et son nom se perdre dans une famille étrangère.

La reine Isabelle avait laissé par testament à Ferdinand, son cher époux, qui avait toujours eu tant de déférence pour elle, la jouissance de ce royaume, sous le titre d'administrateur pour leur fille Jeanne de Castille, sans faire mention de l'archiduc, mari de Jeanne. Ferdinand, ayant épousé Germaine de Foix, parente de Louis XII, songea à conserver pour lui la Castille. L'archiduc, appelé par les Castillans, qui haïssaient son beau-père, résolut d'aller prendre possession d'Etats qui lui appartenaient du chef de son épouse.

Tout habile qu'était Ferdinand, il avait si fort négligé de regagner le cœur des peuples et d'empêcher que ni sa fille ni l'archiduc son gendre ne pussent entrer dans le pays, que quand ils y arrivèrent, ils y furent reçus avec des acclamations que l'on ne saurait exprimer. Le clergé, les nobles et le peuple, se croyant délivrés d'un joug qui leur semblait insupportable, témoignèrent une joie infinie. Larchiduc et sa femme furent proclamés par les États roi et reine de Castille, au grand regret de Ferdinand, qui n'eut d'autre parti à prendre que celui de se retirer. D'Amboise lui conseillait de se retirer en Aragon, tant afin de tenir le roi de Castille en échec que pour être plus à portée de profiter de l'occasion s'il arrivait en ce royaume quelque révolution. Mais Ferdinand ne l'en crut pas; il passa en Sicile avec sa nouvelle épouse, et de là à Naples, où il n'était pas plus aimé, mais beaucoup plus craint qu'il ne l'avait été en Espagne.

Un si grand changement déconcertant toutes les vues et les mesures du cardinal, il lui fallut en prendre d'autres pour empêcher que la puissance

de ce nouveau roi de Castille, si elle augmentait dans la suite, comme il y avait de l'apparence, ne devînt funeste à la France. D'Amboise, par inclination autant que par reconnaissance, aimait tendrememt le roi et tout ce qui lui appartenait, mais il n'en aimait pas moins l'Etat, et c'était à son grand regret que, forcé par les conjonctures et pressé par la reine, qu'il n'eût osé désobliger, il avait conclu et signé, quelques vingt mois auparavant, le mariage du fils de l'archiduc avec la fille de Louis XII.

Louis n'ayant point de Fils, sa fille était héritière non du royaume de France, qui ne tombe point en quenouille, mais de la Bretagne par sa mère, et par le roi son père, du duché de Milan, de l'État de Gênes, des comtés d'Ast et de Blois, et de la seigneurie de Couci. Charles, fils de l'archiduc, épousant la fille de Louis XII, eût joint ces riches États à ceux que vraisemblablement il devait posséder un jour; il eût tenu en quelque sorte la France bloquée de tous côtés; et, s'il eût voulu, dans la suite, il eût pu l'assiéger par mer et par terre, et y faire valoir les prétentions de

son épouse avec plus de succès que n'en eurent dans les temps passés Edouard III et Henri V, roi d'Angleterre, qui disputèrent la couronne, l'un à Philippe de Valois, l'autre à Charles VII. Charles, fils de l'archiduc, était héritier présomptif de tous les Pays-Bas, du royaume de Castille, de celui d'Aragon et de ses dépendances, du royaume des Deux-Siciles, et de tous les vastes pays que la maison d'Autriche tenait déjà en Allemagne.

Plus d'Amboise songeait aux suites de ce mariage, plus il était porté à empêcher qu'il ne se fît. Ce n'était pas chose aisée; cependant il l'entreprit par zèle pour l'État, au risque de n'y pas réussir et de déplaire à la reine.

Louis XII avait le cœur français, et il était jaloux de la gloire de la nation, mais il aimait si fort la reine, qu'il n'avait presque en toutes choses d'autre volonté que la sienne. D'ailleurs, aimant passionnément sa fille, il croyait, en bon père, devoir lui procurer le parti qui, en apparence, était le plus avantageux, tant pour elle que pour ses enfants. Ayant promis, par un traité, de la

donner en mariage au fils du roi de Castille, il se faisait un point d'honneur de ne pas manquer à sa parole. La reine l'en conjurait; on ne peut dire combien elle avait cette affaire à cœur, soit par tendresse pour sa fille, soit par inclination pour l'empereur, qui l'avait autrefois désirée pour épouse, ou par antipathie, moins pour le jeune prince que d'Amboise méditait de lui donner pour gendre, que pour la mère de ce prince.

Le plus proche parent qu'eut Louis XII en ligne masculine était François, duc de Valois, fils de Charles, comte d'Angoulême, cadet de la maison d'Orléans, et neveu du père de Louis. La reine n'aimait pas la mère de François. D'Amboise eut besoin de toute son habileté pour lui faire approuver, ainsi qu'au roi, le projet d'union de leur fille avec le jeune prince. Il avait envoyé dans les provinces des émissaires chargés de représenter partout l'utilité de ce mariage, et d'exciter les peuples à le demander. Il réussit au-delà de ses espérances.

Les villes et les parlements, la noblesse et le clergé, témoignèrent tant d'empressement pour

que ce mariage se fit, qu'ils députèrent à l'envi pour en supplier le roi. En moins d'un mois il vint à Tours, où le roi et la reine étaient, un si grand nombre de députés de tous les endroits du royaume, que de long-temps on n'avait vu une plus honorable assemblée.

Il n'y eut pas jusqu'aux Bretons qui ne témoignassent la même ardeur; ce qui toucha si fort la reine, qu'à la fin elle se rendit. Tout obstacle était levé. Le cardinal ministre, fondant en larmes de joie, fiança les futurs époux en présence de cette auguste assemblée. Il ne pouvait, dans les conjonctures, rendre à la nation un plus grand service que d'avoir ménagé et fini si heureusement une affaire de cette importance; aussi en fut-il loué des bons Français autant qu'il avait été blâmé d'avoir engagé le roi à promettre sa fille unique à un prince étranger qui devenait, en l'épousant, si formidable et si puissant, qu'il eût pu subjuguer la France.

Si ce mariage fit grand plaisir aux bons Français et à bien des princes étrangers, il offensa fort l'empereur et son fils, le roi de Castille, qui se

voyaient frustrés de leurs plus ambitieuses espérances. Dès lors on se prépara à la guerre. Et pendant que les princes d'Autriche s'efforçaient d'unir à leurs intérêts ceux d'Allemagne et d'Italie, d'Amboise s'appliquait à détourner l'orage. Les envoyés de France trouvèrent peu de potentats disposés à les écouter. Il n'y eut que le roi de Hongrie et le duc de Gueldres qui s'obligèrent, par un traité, à fondre dans le même temps, quand la guerre serait déclarée, le roi de Hongrie sur l'Autriche pour y occuper l'empereur, le duc dans les Pays-Bas, où le roi de Castille avait ses meilleures troupes. Cependant, par cette diversion, dont d'Amboise était assuré, et par le bon ordre qu'il mit à garnir ses places et à recruter les armées, il se vit en état, non-seulement de ne pas craindre pour le royaume, mais encore de porter la guerre au dehors, et de l'y faire avec succès. Ces précautions furent inutiles: la guerre projetée fut empêchée par la mort du roi de Castille.

Avant de mourir, il mit les Pays-Bas et Charles, l'aîné de ses fils, sous la protection du roi de France, qu'il conjurait de vouloir bien servir de

père et de tuteur au jeune prince : trait d'une grande politique, qui avait pour but de lier les mains de Louis XII, sous prétexte de lui faire honneur. Ainsi espérait-il n'en avoir rien à craindre pendant le bas âge de Charles, qui était en Flandre, et n'avait pas encore sept ans. Cette tutelle étant moins un honneur qu'un piége, bien des gens eussent souhaité que le roi ne l'eût point acceptée, l'occasion étant favorable pour attaquer la maison d'Autriche. Le roi et le cardinal ne furent point de ce sentiment; le roi, par générosité, d'Amboise par raison, trouvant un grand avantage à se débarrasser de toute inquiétude du côté de la Flandre, pour donner son attention aux mouvements extraordinaires que la mort du roi de Castille allait causer en Italie et en d'autres endroits de l'Europe. Par le conseil du cardinal, Louis XII nomma, pour gouverneur du jeune Charles, archiduc d'Autriche, Guillaume de Croüi-Chièvres, seigneur très-sage et très-habile, qui sut donner à son pupille une éducation si noble que ce prince devint, dans la suite, un des plus grands monarques et un des plus grands

hommes qui eussent paru depuis long-temps. C'est le célèbre empereur Charles-Quint.

Jeanne, reine de Castille, veuve de Philippe, archiduc d'Autriche, étant devenue folle, l'empereur et le roi Ferdinand se disputèrent la régence de Castille. Ne pouvant s'accorder, ils se soumirent au jugement du roi et du cardinal. On ne pouvait faire un plus grand honneur à d'Amboise, car ces princes n'ignoraient pas que Louis XII, en choses importantes, s'en rapportait entièrement au sentiment de son ministre.

Une grande raison militait en faveur de Ferdinand : c'est qu'Isabelle, son épouse, lui avait laissé l'administration du royaume tant que Jeanne, leur fille, et l'archiduc, leur petit-fils, ne pourraient gouverner eux-mêmes. Après avoir bien examiné cette importante affaire, d'Amboise se prononça pour le roi catholique.

L'empereur fut irrité; et, la ville de Gênes s'étant révoltée peu après contre l'autorité française, il saisit cette occasion pour se venger.

D'Amboise était moins peiné des tentatives de ce prince, qui eût voulu soulever toute l'Italie, que de l'intrigue de quelques courtisans, qui malicieusement avaient inspiré à la reine que le moyen le plus aisé, le plus sûr, le plus honorable pour réduire Gênes, était d'en regagner le peuple, par douceur, par honnêteté; qu'en vain espérait-on emporter, l'épée à la main, ou ruiner à coups de canon, une ville si bien fortifiée et munie de tout, qui n'avait jamais été prise, et qui était défendue par cinquante mille désespérés; qu'en tout cas, s'il fallait en venir aux armes, du moins ne convenait-il pas que le roi marchât en personne à cette expédition, où il courait risque de perdre la vie ou sa réputation.

Ces suggestions malignes faisaient d'autant plus d'impression sur l'esprit de la reine, qu'aimant tendrement le roi, elle ne souffrait qu'avec douleur qu'il s'éloignât d'elle et s'exposât au danger. Ainsi, pleine des frayeurs que son amour lui inspirait, et des alarmes que lui donnaient des gens malintentionnés, elle ne cessait de prier le roi de ne point se mettre à la tête de son armée.

D'Amboise, au contraire, le conjurait d'en prendre le commandement, lui représentant que rien n'était plus capable de se faire craindre des étrangers et respecter de ses sujets, que rien n'était plus propre à donner du courage aux troupes, à abattre celui des rebelles, et à tenir en échec les petits princes d'Italie, qui attendaient l'évènement pour se déclarer. Louis XII aimait la guerre et la gloire ; d'un autre côté, il avait pour la reine une si grande déférence, qu'il n'osait la contredire. A la fin néanmoins, le désir de la gloire et les bonnes raisons du ministre l'emportant, il se détermina à passer les Alpes.

Quoique d'Amboise eût une très-forte goutte, il ne laisa pas de partir pour faire la revue de l'armée, pour donner ordre aux provisions, et pour tenir conseil de guerre sur les moyens de secourir le fort et le château de Gênes, et de contraindre la ville à se rendre. L'armée était composée de neuf à dix mille Suisses, d'un peu plus d'autres gens de pied, normands, gascons, bourguignons, et de sept à huit mille tant gendarmes que cheveau-légers. Par l'arrivée du roi, des

princes, des grands, des gentilshommes, dont il était accompagné, cette armée fut renforcée de huit à neuf mille chevaux. L'artillerie était nombreuse; et afin qu'elle fût mieux servie, d'Amboise, à force d'argent, avait fait venir de tous côtés les plus habiles canonniers.

Par ses soins, par sa vigilance, par les ordres qu'il donna, et par l'attention qu'il mit à les faire exécuter, l'armée ne manqua de rien; loin de là, il y eut toujours en abondance vivres, armes et munitions pendant toute la campagne. Le roi fut charmé de trouver toutes choses en si bon état; et, comme il aimait d'Amboise, il eut un sensible plaisir d'avoir cette occasion de louer devant tout le monde, la prévoyance, l'activité et la prudence de son ministre. Le roi lui rendait justice, d'Amboise méritait toutes les louanges qu'on lui donna; ce n'est point trop dire, il fut l'âme et le premier mobile de cette grande expédition.

Dès que le roi fut arrivé, cette puissante armée commandée, sous ses ordres, par Chaumont, neveu de d'Amboise, marcha droit à Gênes. Il étai

temps qu'elle approchât pour sauver le château; deux jours plus tard cette place n'aurait pu tenir, tant elle était pressée. Il y avait près de deux mois que Galéas de Salazar, homme aussi brave qu'entendu, la défendait contre tous les efforts des Génois. En vain l'avaient-ils foudroyée par une cannonade horrible, qui n'avait presque point cessé; en vain y avaient-ils donné deux assauts, ils avaient été repoussés avec une très-grande perte. Cependant, comme il ne restait aux assiégés d'autres rempart que leur courage, ils couraient risque d'être forcés, si, à l'approche de l'armée, les Génois n'eussent été contraints de changer le siége en blocus, pour jeter leurs meilleures troupes et leur plus grosse artillerie dans les retranchements et dans les forts qu'ils avaient faits pour défendre les avenues de leur ville.

Gênes est dominée par une montagne haute et rapide, dont on ne peut guère, en moins d'une heure, atteindre le sommet. Les Génois avaient fait, à la rencontre de deux chemins par où on peut y monter, un assez vaste retranchement, en forme de bastion, et y avaient placé du canon avec

un gros corps de bonnes troupes, destiné non-seulement à le défendre, mais encore à secourir un redan et autres ouvrages, qu'ils avaient faits en différents endroits. Ils s'étaient aussi retranchés dans un vallon qui aboutit à un de leurs faubourgs, bâti sur le bord de la mer; mais il s'en fallait de beaucoup que les retranchements de ce vallon fussent aussi bien garnis et aussi bien fortifiés que ceux de la montagne, parce qu'il n'y avait nulle apparence que les Français fissent le siége par le bord de la mer, où ils seraient exposés à essuyer en même temps, de front, tout le feu de la place; et en flanc et de revers, le feu des différents forts qu'on avait établis sur les hauteurs. Aussi ne fut-ce point par le vallon que les Français commencèrent à attaquer les ennemis.

Chaumont, arrivé au pied de la montagne avec l'avant-garde, commanda trois mille Français et autant de Suisses, pour aller insulter le bastion du sommet. Ce premier détachement fut renforcé de temps en temps jusqu'à la fin de l'action. Les Suisses refusèrent d'abord de marcher, disant qu'ils n'étaient veuus que pour combattre en

plaine et non pour gravir, comme des ours, sur des rochers. Ce ne fut qu'à force d'argent qu'on obtint d'eux qu'ils avançassent. Les trois mille Français étaient déjà à moitié chemin, excités par l'exemple d'une centaine d'officiers, presque tous gens de nom, qui, quoique armés de toutes pièces, ne laissaient pas de monter, quelquefois en se traînant, malgré une grêle de coups qui leur venaient de tous côtés. Le chef de ces enfants perdus, et quels enfants, qui comptaient parmi eux dix ou douze princes et le chevalier Bayard; le chef, dis-je, de ces braves, et le conducteur de l'entreprise, était le sage La Palisse. Il eut l'honneur de l'avoir commencée, et le déplaisir de la voir finir par un autre; car avant de joindre les ennemis, il reçut un coup dans la gorge, qui lui fit jeter tant de sang, qu'il fut obligé de se retirer.

Cet accident, bien loin de rebuter les troupes, ne fit que les animer; les Français d'un côté, les Suisses d'un autre, et ces illustres aventuriers, qui marchaient à leur tête, ayant enfin gravi le sommet, attaquèrent les ennemis, et les poussèrent si vivement de poste en poste, qu'ils en tuè-

rent ou blessèrent plus de quatre à cinq mille. Les Génois qui étaient dans le bastion, sans faire de résistance, s'enfuirent, excepté trois ou quatre cents qui, ne pouvant s'échapper à cause de la foule, furent passés au fil de l'épée. En moins de deux ou trois heures, les troupes du roi, au nombre de huit à neuf mille hommes, furent sur la montagne; quoiqu'il y eût, en différents postes, trente mille Génois à la défendre.

A cette nouvelle, le roi et le cardinal se mirent en marche, la nuit suivante, avec le reste de l'armée, et avancèrent par le vallon qui aboutit à un des faubourgs de Gênes. Les ennemis, qui ne s'attendaient pas à ce qu'on prît ce chemin, y firent si peu de résistance, que le roi et le cardinal arrivèrent le lendemain, sur les neuf heures du matin, à la vue de cette grande ville. On n'y avait cependant point perdu courage. D'Amboise s'était logé, au pied de la montagne, en un lieu d'ou il pût voir ce qui se passait; la précaution fut sage, car, au bout d'une heure ou deux, il aperçut de loin un mouvement extraordinaire de gens en armes qui, par d'étroits sentiers, se dirigeaient vers

la montagne. Il en donna avis au roi, qui ne faisait que de quitter ses armes, et avertit en même temps les commandants du bastion et des autres forts des environs, que vraisemblablement ils seraient bientôt attaqués.

En effet, peu après la montagne parut toute couverte de Génois, qui marchaient vers le bastion, tandis que d'autres avançaient, pour faire une fausse attaque, vers le poste du roi. De côté et d'autre on était préparé à bien les recevoir. Jacques d'Alègre, seigneur de Milhau, homme célèbre par ses exploits, qui commandait au bastion, après avoir muni sa place et quelques fortins du voisinage, avait fait faire à la hâte un retranchement de gabions, de fascines, de poutres, de pierres, derrière lequel il se rangea, avec sept à huit mille Suisses et Français pour y attendre les ennemis. Le roi, en même temps, fit marcher au secours des gendarmes et de l'infanterie, avec ordre aux enfants perdus de donner vigoureusement au premier signal; et, après cette première charge, de se retirer, comme en fuyant,

vers le derrière de la montagne, où il y avait des troupes fraîches et de l'artillerie.

Le stratagême réussit : les Génois se défendirent avec valeur contre ces enfants perdus; puis, croyant qu'ils fuyaient, ils se mirent tumultueusement, au milieu de huées et de cris, à les suivre l'épée dans les reins, jusqu'au lieu de l'embuscade. Alors, ces prétendus fuyards ayant fait volte-face, et les autres Français et Suisses distribués en différents postes ayant chargé en même temps, les Génois, attaqués de front, en flanc, de revers, se débandèrent. Il y en eut près de dix mille tués sur la place; le reste s'enfuit en déroute. Le duc et les tribuns de Gênes firent en vain, pour les rallier, tous les efforts imaginables; ne pouvant en venir à bout, ils rentrèrent dans la ville et en firent fermer les portes, pour empêcher que le vainqueur n'y entrât pêle-mêle avec eux. Ils s'échappèrent la nuit suivante, dans la crainte d'être massacrés, car le malheur de leur défaite les avait tout-à-coup rendus odieux aux habitants, et se réfugièrent les uns dans l'île de Corse, d'au-

tres à Rome, d'autres en Toscane, et quelques-uns en Barbarie.

Cette grande défaite et la fuite des chefs consternèrent tellement les rebelles, qu'ils offrirent, le lendemain, de se rendre, *vie et bagues sauves*, et de payer les frais de la guerre. D'Amboise, que le roi avait fait arbitre de leur sort, répondit avec hauteur, qu'à tort se flatteraient-ils d'être reçus à composition, qu'on ne leur en ferait aucune, et qu'ils pouvaient s'attendre à la ruine de leur ville s'ils ne remettaient incessamment leurs vies, leurs biens, leur liberté à la discrétion du roi. Ces conditions étaient dures : ils les acceptèrent néanmoins, espérant que le roi les traiterait avec clémence et le cardinal avec bonté. En effet, aussitôt qu'ils eurent livré les portes, le cardinal y mit des gardes, pour arrêter les fantassins tant français que suisses, qui voulaient tous entrer de force et piller cette grande ville. Le roi y fit son entrée, armé de toutes pièces, au milieu des princes et seigneurs et de toute la gendarmerie, qui avait l'épée à la main. Cette entrée guerrière donna moins de frayeur aux Génois que l'ordre qu'ils

eurent, une heure après, de porter, sous peine de la vie, dans la chapelle du palais, ce qu'ils avaient d'armes chez eux. Ils en avaient une quantité prodigieuse et d'une valeur inestimable. Ce butin, par ordre de d'Amboise, fut distribué aux troupes. Les gens de pied y eurent la plus grande part, parce que c'était eux qui avaient le plus fait dans cette mémorable journée.

Les Génois désarmés furent assez long-temps dans une étrange consternation : ne sachant quel serait leur sort, hommes, femmes et enfants allaient en foule se prosterner devant la porte du palais, sans que le roi et le cardinal, qui y étaient logés, parussent se laisser fléchir aux larmes de ces pauvres gens. Cette cruelle inquiétude dura huit jours; le neuvième, on publia de grand matin que les anciens et les notables eussent à se rendre, vers midi, dans la grande cour du palais, pour y entendre leur sentence. On y avait dressé un vaste amphithéâtre, et sur cet amphithéâtre un trône magnifique pour le roi. Le cardinal était seul à côté de lui; derrière, à droite et à gauche, étaient les princes et seigneurs, et sur les degrés,

en habit de deuil, à genoux et la tête nue, les notables de chaque quartier, et les anciens du peuple. On appelait les anciens du peuple, ceux qui avaient ou avaient eu quelque part au gouvernement.

L'orateur de la ville ayant harangué le roi, pour demander, au nom du peuple, pardon et miséricorde, d'Amboise se leva pour conférer avec le roi, et, après lui avoir parlé, il fit signe à un légiste, qui savait ses intentions, de répondre à cette harangue. Où était le chancelier de France, où était celui de Milan? En pareille occasion, c'était à eux à annoncer les volontés du roi leur maître. Pourquoi d'Amboise ne le faisait-il pas lui-même, lui qui était, à ce qu'on dit, « la langue et l'âme de Louis XII? » ce fut peut-être à dessein, et pour mortifier les Génois, qu'on prit un homme sans lustre pour leur prononcer leur arrêt. Ce légiste, nommé *Rizo*, ou *l'avocat de Naples*, leur fit, en italien, afin qu'ils pussent mieux l'entendre, une sévère réprimande, et les laissa long-temps en suspens, sans que par son discours ils pussent deviner quel serait leur sort.

A la fin néanmoins, après avoir fort exalté la clémence du vainqueur, il leur dit que le roi faisait grâce de la vie, quoique par leurs insolences ils eussent mérité de la perdre; que le roi leur rendait leurs biens, à condition qu'ils en feraient meilleur usage à l'avenir, mais que Sa Majesté abrogeait leurs lois et coutumes, voulant qu'ils fussent gouvernés selon celles qu'il leur prescrirait.

Un petit nombre, des plus coupables, fut excepté de l'amnistie, entre autres leur duc Paul de Nove, qui, enlevé de l'île de Corse où il s'était réfugié, eut la tête tranchée à Gênes, aussi bien qu'un des huit tribuns, appelé Justiniani. Cette expédition, finie si heureusement et en si peu de temps, fit grand honneur au roi et au cardinal, au roi pour l'avoir animé par sa présence, par ses exemples et par ses libéralités; à d'Amboise, pour l'avoir conduite avec autant de vigueur que d'habileté.

Plus cet événement était extraordinaire, plus on eut peine à le croire, à Rome, à Vienne, à Venise. Le pape parut en douter, après même

avoir reçu les lettres du roi et de d'Amboise, écrites du palais de Gênes.

Dans l'effroi surprenant où était toute l'Italie, il eût été aisé au roi, avec une flotte en mer et une armée victorieuse, de faire de plus grands progrès ; bien des gens le lui conseillaient, disant qu'il n'y aurait jamais de conjecture plus favorable pour reprendre ce qu'il avait cédé du royaume de Naples. Le cardinal ministre ne fut point de ce sentiment ; au contraire, craignant d'irriter le pape et d'attirer en Lombardie un débordement d'Allemands, qui viendraient fondre d'un côté, tandis que les Vénitiens s'y jetteraient aussi du leur, il persuada au roi, qu'après avoir reconquis Gênes, qui était l'unique sujet pour lequel il avait pris les armes, il fallait en demeurer là, et congédier incessamment une partie des troupes, de peur qu'en les gardant toutes, l'ombrage que l'on en prendrait ne lui suscitât une guerre qui peut-être lui ferait perdre ce qu'il avait en Italie.

Le malheureux succès qu'avait eu la guerre de Naples en avait si fort dégoûté le roi et le cardinal, qu'ils ne pensaient à rien moins qu'à la

renouveler. Pour peu qu'ils eussent donné d'ombrage à Ferdinand, roi d'Aragon, qui se trouvait encore à Naples, il n'aurait pas manqué d'ourdir quelque nouvelle trame; aussi était-ce de bonne foi que, tandis qu'ils armaient cinq ou six mois auparavant, ils lui avaient fait dire et assurer plus d'une fois qu'ils voulaient vivre en bonne intelligence avec lui, et que, tout grand qu'était l'armement qu'ils faisaient par mer et par terre, il était uniquement destiné à Gênes. Ferdinand les avait crus, parce qu'il les connaissait sincères, et qu'ils avaient grand intérêt de ne se point brouiller avec lui. Il leur avait même prêté quatre de ses galères, bien armées et bien équipées, pour renforcer l'armée navale qui devait croiser devant Gênes, et empêcher qu'il n'y entrât ni hommes ni vivres.

Gênes rendue, il envoya féliciter le roi et le cardinal, et leur demander une entrevue. Retournant par mer en Espagne, avec sa nouvelle épouse, il était bien aise de s'aboucher avec le roi, pour renouveler leur alliance et pour s'assurer d'un secours, s'il venait à en avoir besoin, pour

se rétablir en Castille. Nous l'avons déjà dit, d'Amboise lui avait adjugé la régence du royaume, à l'exclusion de l'empereur. Le ministre ne voulut point que l'entrevue se fit à Gênes, pour ne point donner à Ferdinand occasion de cabaler dans une ville aussi mutine, qui ne faisait que de se soumettre. L'entrevue se fit à Savone, petite ville de l'Etat de Gênes, mais tout-à-fait française d'intérêt et d'inclination. Ferdinand y aborda, sans avoir demandé ni pris d'otages ou de sauf-conduit, ni aucune autre sûreté. Ces dehors de franchise charmèrent le roi ; mais la suite fit bien voir que ce n'était qu'une feinte, car sitôt qu'il fut affermi dans la régence de la Castille, et qu'il crut n'avoir rien à craindre ni à espérer de Louis XII, il ne se souvint plus des protestations et promesses qu'il avait faites à Savone.



CHAPITRE V.

—

Les Vénitiens ayant donné à l'empereur quelques sujets de mécontentement, il les menaça de la guerre. Ils appelèrent la France à leur secours, et Louis XII prit les armes. Mais peu après, ils firent une trève avec l'empereur à l'insu du roi, qui en fut offensé, et songea à s'en venger. Un traité d'alliance fut conclu entre la France,

l'empereur, le roi d'Aragon et le pape, qui avaient tous des griefs contre la république, qui occupait des contrées qu'ils s'attribuaient eux-mêmes.

L'armée française fut en front de bandière avant le premier avril, terme marqué par le traité pour commencer les hostilités ; il s'en fallait beaucoup que les autres alliés eussent fait autant de diligence. Jules II n'avait pas mille hommes en campagne, le roi catholique n'en avait guère davantage, et l'empereur était encore occupé de ses préparatifs.

Bien des gens conseillèrent au roi de ne point entrer en campagne, que les autres alliés ne fussent prêts à en faire autant. Ce ne fut point l'avis de d'Amboise ni des généraux de l'armée, encore moins celui du roi, qui mourait d'envie de combattre, dans l'espérance de remporter une victoire prompte et complète, tant ses troupes témoignaient d'ardeur pour en venir aux mains. Un si bon augure détermina le cardinal à conseiller au roi de ne point faire de siége, mais de marcher aux ennemis, et de les attaquer, sans attendre les alliés, au risque, s'il était battu, d'en porter seul

toute la honte; mais avec l'espoir, s'il était vainqueur, d'en avoir seul toute la gloire.

Sur l'avis que l'on eut que les Vénitiens avaient assiégé Tréviglio, ville forte au-delà de l'Adde, que Chaumont, neveu de d'Amboise, avait surprise un mois auparavant, le roi et d'Amboise, impatients de la secourir, firent marcher l'armée à grands pas. D'Amboise, quoique tourmenté aussi violemment que jamais de la goutte et de la colique, ne quitta point le roi de toute la campagne, pour l'assister de ses conseils, et pour veiller lui-même à ce que les troupes ne manquassent ni de vivres ni de munitions; en deux jours et demi l'armée arriva sur les bords de l'Adde. Si les Vénitiens en eussent disputé le passage, il eût été bien difficile de le forcer; du moins y aurait-il eu une action des plus sanglantes. Heureusement pour le roi, ils s'étaient acharnés à saccager Tréviglio, quoiqu'ils eussent reçu cette ville à composition, de sorte qu'il eut tout le temps de dresser ses ponts, et de faire passer l'armée et l'artillerie sans perte ni danger.

L'Adde passé, le roi marcha aux ennemis, et

prit, chemin faisant, la petite ville de Rivolte, sans qu'ils se présentassent pour l'en empêcher. L'ordre que leurs généraux avaient, était de ne rien risquer, de cotoyer l'armée française, de la harceler nuit et jour, de lui couper les vivres, et de la réduire, s'ils le pouvaient, ou à périr de faim ou à retourner sur ses pas. Moins les ennemis étaient disposés à combattre, plus le roi en avait d'envie. Il y aurait eu de la témérité dans cet empressement, si l'ardeur de ses troupes ne lui avait répondu du succès; car il s'en fallait beaucoup que son armée fût égale à celle des ennemis.

L'armée des Vénitiens était de trente mille fantassins, de quatre mille chevau-légers, et de trois mille hommes d'armes; de long-temps on n'en avait tant vu de réunis. Cette nombreuse armée était commandée en chef par le comte de Petigliane, et, sous lui, par Barthélémi d'Alviane, généraux qui avaient acquis une grande réputation dans les guerres d'Italie. Le comte était un homme lent, autant à se résoudre qu'à exécuter; d'Alviane, au contraire, était un homme tout de

feu, qui donnait beaucoup au hasard. On fut surpris que le sénat eût confié à gens d'humeur si différente le commandement d'une armée, du sort de laquelle dépendait le sort de la république. Il y avait dans l'armée française huit mille Suisses de vieilles troupes, et treize mille autres : Normands, Gascons, Bourguignons, non moins aguerris que les montagnards. On comptait aussi deux mille trois cents hommes d'armes, les meilleurs qui fussent en Europe, et bien autant de volontaires des premières maisons du royaume. L'avant-garde était commandée par Chaumont, neveu de d'Amboise, et par le maréchal Trivulce ; le corps de bataille par le roi ; et le corps de réserve par le duc de Longueville. L'artillerie était nombreuse et fut parfaitement bien servie.

Les deux armées étaient si près l'une de l'autre, que quelque ordre qu'eussent les ennemis de ne point en venir aux mains, ils ne pouvaient guère l'éviter. D'Amboise, qui veillait à tout, avait conseillé au roi de marcher en avant pour s'emparer de Vaïla, d'où l'on pouvait tirer des vivres et des fourrages en abondance. Les ennemis,

ayant le même dessein, se mirent en marche en même temps, mais par un chemin différent et plus court. Cependant les Français atteignirent l'arrière-garde de l'armée ennemie, où les deux chemins se joignent, entre Aignadel et Vaïla. Les ennemis furent étonnés de se voir si près des Français; ils ignoraient leur marche, parce que les deux chemins étaient éloignés l'un de l'autre, et que le pays qui les séparait était entrecoupé de bosquets, de hauteurs, de vignes, de haies et de buissons. Les ennemis, quoique surpris, ne laissèrent pas de faire volte-face; et d'Alviane, qui commandait leur arrière-garde, loin de refuser le combat, eût cherché volontiers l'occasion de l'engager.

Son infanterie soutint le choc des assaillants avec une si grande bravoure, qu'ils furent repoussés trois fois. Le maréchal de Chaumont avait fait commencer l'attaque, sans avoir envoyé reconnaître les ennemis; il en coûta la vie à deux ou trois cents Suisses, et cette faute de jeune homme aurait pu être cause de la défaite de l'armée, si le roi, qui fut averti, ne fût accouru à

propos. Sa présence, tout-à-coup, fit changer les choses de face; les Suisses, qui avaient plié, reprirent courage en le voyant, et enfoncèrent les ennemis; les gens de pied français firent merveille de leur côté, les gendarmes et les volontaires ne firent pas moins bien; de sorte que, en moins de deux heures, après une vive résistance, l'armée vénitienne, quoique fort supérieure en nombre, fut rompue par les Français, taillée en pièces ou mise en fuite. L'effroi et le trouble fut si grand parmi les fuyards, que le comte de Petiliane ne put les rassembler de plus de quinze jours, et qu'à plus de douze lieues de là.

Les Vénitiens perdirent, en cette bataille, canons, bagages, drapeaux, et une quantité prodigieuse de toute sorte de munitions; il demeura des leurs sur la place au moins neuf cents à mille hommes; il y eut autant de blessés et de prisonniers. Du nombre de ces derniers fut Barthélémi d'Alviane, le second de leurs généraux; quoique ce vaillant homme eût perdu un œil dès le commencement du combat, et qu'il eût été peu après blessé en plusieurs endroits, il ne voulut jamais

se retirer de la mêlée. Il avait, quand il se rendit, le visage si couvert de sang, qu'il n'était pas reconnaissable. Cette journée fit grand honneur aux Français, chacun d'eux y fit son devoir. Le roi et d'Amboise eurent grande part au succès; le roi, loin de s'épargner, s'exposa, en donnant ses ordres, au plus grand feu des ennemis; et d'Amboise, quoique tourmenté d'une colique violente, ne quitta point le roi que l'action ne fût finie. En mémoire d'une victoire si célèbre, qui ne coûta pas cinq cents hommes, le roi fit bâtir, par le conseil du cardinal, une église sur le champ de bataille, sous le titre de Notre-Dame-de-la-Victoire, monument éternel, autant de la piété que du triomphe de ce prince.

Les victoires que les Français ont remportées en Italie leur ont été le plus souvent moins avantageuses que funestes : il s'en fallait beaucoup qu'il en fût de même de celle-ci. Ni le roi ni d'Amboise ne furent éblouis d'un si grand avantage : attentifs à profiter de leur victoire, ils ne perdirent point le temps en des réjouissances frivoles, mais ne laissant aux troupes que le jour

même de la bataille pour piller et se reposer, ils firent battre, le lendemain, la petite ville de Caravas, qui fut forcée en deux heures. Les soldats qui y étaient enfermés, pour n'avoir pas voulu céder avant une brèche, furent tous pendus aux créneaux. Le sort de ceux-ci fit si grande peur aux garnisons de Bergame, de Bresse, de Crême, de Crémone, de Pizzighiton, qu'elles se rendirent à discrétion. Le cardinal ne voulut pas qu'on les reçût à capituler, pour ne point manquer l'occasion de tirer une grosse somme des gentilshommes vénitiens qui se trouvèrent dans ces villes. En dix ou douze jours le roi fut maître, sans coup férir, de celles qu'il devait avoir par le traité de Cambrai. Il n'y eut que Pesquière, place forte et munie de tout, qui parut vouloir se défendre. Encore elle se défendit si mal, qu'au deuxième jour elle se laissa prendre d'emblée. On pendit à un arbre le provéditeur et son fils, et ce qu'il y avait de gens de guerre fut passé au fil de l'épée. On en usa ainsi, moins pour donner de la terreur aux garnisons du voisinage, que pour faire sentir aux Vénitiens combien ils avaient eu tort d'avoir sac-

cagé Tréviglio, après avoir reçu cette ville à composition.

La perte précipitée de tant de bonnes places fit craindre pour la capitale. On y craignit un siége; le sénat y eut peur d'une sédition, non du côté du peuple, qui était content de son sort, mais du côté des citadins, qui souffraient avec peine de n'avoir plus de part au gouvernement.

Dans la consternation où la défaite de Vaïla et la perte de tant de villes avaient mis les Vénitiens, le sénat, qui n'espérait plus de pouvoir en garder aucune, envoya demander la paix au roi, au pape, à l'empereur, au roi catholique; et, croyant l'obtenir par là, il donna ordre aux gouverneurs des villes et des forteresses que ces potentats réclamaient d'en retirer les garnisons, afin d'en laisser les habitants en pleine liberté de se donner à qui ils voudraient; tous les gouverneurs obéirent.

Par là, Jules II rentra, sans peine et sans frais, dans les villes de la Romagne, que les Vénitiens avaient usurpées sur l'Église; par là le roi d'Aragon recouvra aussi aisément cinq ou six places

maritimes sur le golfe Adriatique, que ces habiles républicains avaient surprises et achetées dans le royaume de Naples. Il ne tint pas à eux que l'empereur, en même temps, ne fut le maître de Trévise, de Vicence, de Padoue, de Vérone; les portes lui en furent ouvertes. Sa lenteur lui eût fait manquer une aussi belle occasion, si le roi, généreusement, n'eût refusé d'en profiter. Ces villes envoyèrent leurs clés au roi; mais, au lieu de s'en prévaloir, le roi fit dire aux habitants de se soumettre à l'empereur; l'indolence de l'un et la modération de l'autre furent la ressource des vaincus.

Il y avait quelque chose de si extraordinaire dans l'abandonnement de tant de villes considérables, que d'Amboise eut peine à le croire; et, lorsqu'on n'en put douter, loin que cela lui fît plaisir, il craignit qu'à cette occasion, la ligue ne vînt à se rompre, et que du débris de celle-ci, il ne s'en fît une autre bientôt après contre le roi.

Les alliés du roi n'en étaient pas moins disposés à se déclarer contre lui s'ils y trouvaient leur

avantage; sa victoire les faisait trembler. D'ailleurs les conquêtes précipitées, qui avaient été la suite de cette victoire, augmentaient si fort son crédit et sa puissance en Italie, que de peur qu'il n'y fût le maître, ces princes se fussent dès-lors ligués ensemble contre lui, si d'Amboise n'avait eu l'adresse, non-seulement de dissiper leur crainte, mais encore de les engager à renouveler la ligue et à rejeter les offres que les Vénitiens leur faisaient faire pour la rompre.

Le roi d'Aragon n'avait garde de s'en détacher. La ligue ne lui était point à charge. Bien au contraire, selon que les conjonctures seraient plus ou moins favorables, il pouvait en tirer de nouveaux avantages, sans qu'il lui en coûtât autre chose que d'avoir une escadre en mer et que de fournir à l'empereur quelques troupes de terre. D'ailleurs, étant toujours inquiété sur la régence de Castille, il avait un grand intérêt de ménager d'Amboise, qui pouvait seul l'y maintenir.

Quant à Jules II, les Vénitiens lui avaient restitué, non-seulement les places qu'ils avaient prises depuis son pontificat, mais encore quatre

ou cinq autres dont ils étaient en possession depuis plus de cent cinquante ans. Ils offraient d'envoyer à Rome six de leurs principaux sénateurs lui demander, en plein consistoire, très-humble pardon du passé, et l'assurer pour l'avenir d'une respectueuse déférence en tout ce qu'il pourrait souhaiter. Jules alors se serait laissé fléchir, si d'Amboise ne lui eût fait représenter que ces républicains n'offraient pas à Sa Sainteté une satisfaction entière, que ce n'était pas assez qu'ils lui eussent restitué ses villes, s'ils ne rendaient les sommes immenses qu'ils y avaient levées pendant leur usurpation; que ce n'était pas assez qu'ils demandassent humblement pardon s'ils ne faisaient raison à l'Église des entreprises aussi injustes que hardies qu'ils avaient faites depuis dix ans sur sa juridiction; s'il ne faisait raison à l'Église du tort et du déshonneur qu'ils lui faisaient éprouver dans leurs États, en chargeant le clergé d'impôts plus considérables que les Juifs, et en donnant les évêchés, sans pouvoir ni permission, à de nobles Vénitiens, qui s'en disaient évêques, non par la grâce du Saint-Siége, mais par la grâce

du sénat. Jules, grand zélateur des immunités de l'Église, fut vivement touché de ces avis; il craignit aussi que, s'il faisait la paix à part, le roi et l'empereur ne laissassent ces républicains reprendre les places qu'ils venaient de rendre à l'Église. Il renouvela donc la ligue, et, pour montrer qu'il ne songeait nullement à se brouiller avec son premier ministre, il accorda au roi la nomination des bénéfices du Milanais, et lui promit d'autres faveurs.

Tandis que ce ministre faisait négocier à Rome, il était allé, tout goutteux et tout malade qu'il était s'aboucher avec l'empereur.

Les Vénitiens lui avaient offert, s'il se déclarait en leur faveur, de le reconnaître pour souverain, de lui payer par an cinquante mille ducats de tribut, et, de plus, de lui céder leurs droits sur toutes les villes de Terre-Ferme, qu'on avait conquises sur eux, où qu'ils avaient abandonnées. Cette proposition avait ébloui l'empereur; et il y aurait été trompé, si d'Amboise ne lui en eût fait voir la vanité; ce n'était que pure illusion, et trompeuses offres que les Vénitiens assurément

n'exécuteraient point si on ne les y forçait par une guerre à outrance. Il n'eût pas tenu à ce ministre que les alliés n'eussent détruit cette fameuse république. L'empereur volontiers y eût donné les mains ; mais le pape ni le roi catholique n'y voulurent jamais entendre, pour ne point se mettre à la merci du roi ou de l'empereur, en concourant à ruiner la seule puissance d'Italie qui avait empêché jusque-là que l'un ou l'autre de ces princes n'eût accablé toutes les autres.

Après avoir renouvelé la ligue avec l'empereur, le Cardinal lui proposa une entrevue avec le roi. D'Amboise la souhaitait fort, dans l'espérance que l'empereur engagerait le roi à demeurer en Italie jusqu'à la fin de la campagne, et que le roi, par son exemple autant que par ses instances, obligerait aussi l'empereur à y avoir une grande armée et à la commander en personne. Le roi, depuis sa victoire et depuis les conquêtes qui en avaient été le fruit, croyant n'avoir plus rien à faire, était dans l'impatience de revoir sa femme et sa fille, qu'il n'avait quittées qu'à regret et qui le pressaient de revenir. D'Amboise eut beau le

conjurer de retarder jusqu'au mois d'octobre, il eut beau lui représenter que, si tôt qu'il serait parti, la guerre ne ferait que languir, au grand dommage des alliés, dont l'intérêt était de la pousser avec vigueur jusqu'à ce que, par une paix, on leur eût cédé ou rendu tout de que chacun d'eux prétendait lui appartenir; d'Amboise ne persuada point le roi. Ce qu'il put obtenir fut que le roi ne partirait point avant de s'être abouché avec l'empereur.

Le lieu de l'entrevue devait être à *Garda,* sur les frontières du Milanais. Le roi se mit en marche pour s'y rendre; l'empereur en fit autant; mais à peine eut-il fait six lieues, qu'il rebroussa brusquement chemin vers Trente, prétextant des affaires importantes.

La véritable cause d'un retour si précipité fut qu'il eut honte, à ce qu'on dit, de paraître dans un équipage aussi chétif qu'était le sien, devant le roi de France, qui avait un train magnifique, et qui était accompagné de plus de princes et de seigneurs qu'il n'y avait d'officiers à la suite de l'empereur. Le roi revint donc en France au grand

regret du cardinal, qui prévoyait, en homme sage, ce qui en arriverait. En effet, dès que le roi fut parti, et qu'on eut congédié une partie de l'armée française et mis le reste dans les places, les affaires des Vénitiens se rétablirent peu à peu. En moins de trois mois ils se virent en état de n'avoir rien à craindre du renouvellement de la ligue.

L'effroi, plus que la raison, leur ayant fait abandonner Trévise, Padoue, Vicence et Vérone réclamée par l'empereur, il ne tint qu'à lui de s'en saisir et de s'y bien fortifier. Les portes lui en furent ouvertes, et les bourgeois, sans résistance, reçurent les troupes qu'il y envoya. Mais ces troupes, peu disciplinées, y commirent de si grands désordres qu'elles en furent peu après chassées par les habitants. Les Bourgeois de Trévise les chassèrent le lendemain, aimant mieux s'exposer à la colère de l'empereur, que de souffrir les violences et le pillage de ces brigands. Vicence et Vérone en eussent fait autant, si d'Amboise à propos n'y eût envoyé du secours. Il ne put néanmoins sauver Padoue. André Gritti,

noble Vénitien, personnage orné de vertus tant civiles que militaires, ayant mis en embuscades dans les environs, pendant une nuit sombre, des troupes choisies, se rendit maître, sans peine, d'une des portes au point du jour; le reste de ses gens ayant accouru aussitôt, les bourgeois se joignirent à lui pour fondre sur la garnison, qui n'était que de huit cents hommes. Ces huit cents lansquenets se retranchèrent sur le rempart et vendirent chèrement leur vie avant d'être hâchés en pièces. Pas un d'eux ne voulut de quartier.

D'Amboise, qui était alors près de l'empereur, ressentit vivement ce coup; mais il n'eut garde d'en rien dire de peur que ce prince, faible et léger, venant à se décourager, ne prît de là occasion de faire sa paix avec les Vénitiens. D'Amboise, au contraire, loin d'exagérer cette perte et de faire sentir à l'empereur qu'elle ne venait que de sa faute, tâcha de l'en consoler, en lui facilitant le moyen de la réparer. Il le détermina à faire le siége de Padoue, sur l'assurance qu'il lui donna d'un prompt et puissant secours,

non-seulement de la part du roi, mais encore de la part des autres alliés et de celle des princes allemands qu'il se chargea de solliciter. D'Amboise fit représenter à ceux-ci que Padoue, Vicence et Vérone, étant des fiefs de l'empire, il était de l'honneur de tous les princes qui le composent, aussi bien que de l'empereur, de ne pas souffrir que ces villes demeurassent aux Vénitiens. L'argent de d'Amboise fit trouver ces raisons très-bonnes, les princes d'Allemagne fournirent plus ou moins; les uns, des chevau-légers; les autres, de l'infanterie. Le roi, le duc de Ferrare, le pape, le roi catholique, fournirent aussi de leur côté : le roi, sept cents hommes d'armes; le pape, deux cents; le duc de Ferrare, autant, et le roi catholique, six mille hommes de pied espagnols, de sorte qu'en moins de deux mois l'empereur eut en Italie une armée florissante et plus nombreuse qu'il n'eût fallu pour forcer Padoue à se rendre, s'il se fût hâté de l'assiéger. Sa trop grande lenteur lui fit perdre le temps d'attaquer, et donna aux Vénitiens le temps de bien se défendre.

De long-temps il ne s'était fait de siége aussi mémorable. L'empereur avait devant Padoue cent six pièces d'artillerie, distribuées en trois batteries. Son armée était de deux mille hommes d'armes, de huit mille chevau-légers, et de trente-deux mille hommes de pied, savoir : six mille Espagnols, dix-huit mille Allemands, deux mille Ferrarais, et six mille aventuriers, français, suisses et grisons, qui avaient vieilli dans le métier. Il y avait, dans le camp, par les soins de d'Amboise, toute sorte de munitions; l'argent n'y manquait point. L'empereur en avait tiré de Flandre et de ses Etats, et d'Amboise lui en avait fourni, aussi bien que le roi d'Aragon. Tant d'avantages semblaient promettre que l'entreprise serait heureuse; mais, si du côté de l'empereur les préparatifs étaient grands, ils ne l'étaient pas moins du côté des Vénitiens : car de la conservation ou de la perte de cette place, dépendait la conservation ou la perte de la république.

En un mois et demi que l'indolence de l'empereur avait donné aux Vénitiens, pour mettre Padoue en état, ils y avaient employé tant d'argent

et tant d'ouvriers, que quand il n'y aurait eu que peu de monde à la défendre, il eût toujours été très-difficile de la prendre. Les dehors en étaient très-forts. Le corps de la place ne l'était pas moins, les bastions en étaient minés, aussi bien que les ravelins, pour faire sauter les assaillants, s'ils venaient à s'en emparer. Dans la ville, au pied du rempart, il y avait un fossé profond; au-delà, une palissade de pieux si hauts et si serrés qu'elle vallait bien une muraille; au-delà de la palissade, un autre fossé à fonds de cuivre; et sur le bord de ce fossé, des batteries d'espace en espace, pour foudroyer les téméraires qui hasarderaient de le passer. Il y avait dans la place douze mille hommes qui avaient servi, dix mille levés à la hâte, et trois à quatre mille pionniers. A la tête de ces troupes, étaient de bons officiers, et trois cents nobles Vénitiens, résolus de s'ensevelir sous les ruines de cette ville. L'argent ni manquait point; il y avait des vivres et des munitions pour deux ans. Le commandant en chef était le comte de Pétiliane, général de l'armée des Vénitiens : aussi leur armée y était-elle tout entière.

Comment aurait-on forcé, dans une place si bien munie, vingt-cinq mille braves, qu'on n'aurait osé attaquer en rase campagne, s'ils y avaient été retranchés.

Les assiégeants n'ignoraient pas ni le bon état de la place, ni la force de la garnison. Le gouverneur, en habile homme, le leur avait fait savoir par des déserteurs affidés.

Ces gens, d'un air simple et naturel, répandaient l'effroi dans le camp, pour intimider l'empereur, qui se dégoûtait aisément des entreprises difficiles. Cependant ses trois batteries ayant fait, au grand bastion, une brèche si vaste que la moitié d'un bataillon pouvait y monter de front, il y fit donner un assaut. Les gens de pied, espagnols, français, allemands, y allèrent, en hommes intrépides, à travers un feu continuel. Montés au haut du bastion, ils y arborèrent leurs drapeaux, et se maintinrent dans ce poste, jusqu'à ce qu'étant accablés de feux grégeois, de pots à feu, ils furent contraints de le quitter, et se retirèrent toujours foudroyés par l'ennemi. L'empereur fut si rebuté de cette première tenta-

tive, que sans en faire de seconde, il leva le siége le lendemain, et, malgré les clameurs des soldats et des officiers, il reprit le chemin de Trente : honteuse retraite, qui le rendit si méprisable, que les Vénitiens, quoique à deux doigts de leur ruine, eurent la hardiesse de lui refuser une trève qu'il n'avait point eu honte dé leur demander. Encouragés par sa faiblesse, ils reprirent Vicence à sa barbe, et ils ne manquèrent Vérone que parce que quelques troupes françaises s'y étaient jetées à propos, avant qu'il s'y présentassent.

La levée du siége de Padoue mortifia d'autant plus d'Amboise, qu'elle dérangeait son grand dessein qui était, ou de ruiner venise, ou de forcer les Vénitiens à renoncer, par une paix, à ce que chacun des alliés disait lui appartenir. Padoue sauvée, et Venise, par là, dans une entière sûreté, les Vénitiens commencèrent à respirer. Le courage leur revint, avec la prospérité, et autant qu'ils avaient tremblé à l'arrivée de l'empereur, autant depuis sa retraite, qu'ils regardaient comme une fuite, espérèrent-ils réparer une partie de leurs pertes. Il fallait pour cela

désunir les alliés. En vain les Vénitiens armaient-ils par mer et par terre, ils avaient peu à espérer, et toujours beaucoup plus à craindre, tant que la ligue subsisterait. L'embarras était de la rompre. N'y ayant point réussi une première fois, ils ne pouvaient guère se flatter d'être plus heureux une seconde; néanmoins, sans se rebuter, ils firent de nouvelles offres à chacun des confédérés.

Le cardinal craignait que les divisions de l'empereur et du roi de Castille ne nuisissent à la ligue. Il les rapprocha en déterminant ce dernier à payer à l'autre, pour la Castille, une rente annuelle. Il ne fut pas si heureux auprès du pape.

Inquiet des progrès du roi, et alarmé du dessein qu'avait l'empereur de s'établir en Italie, Jules, qui voulait en être le libérateur, s'était repenti plus d'une fois d'avoir pris part à la guerre. Il ne pouvait se le pardonner, quand il venait à considérer que la vue principale des plus puissants chefs de la ligue avait moins été d'humilier que de ruiner la république de Venise, république florissante, jusque-là le boulevard de

l'Italie contre les irruptions des Français et des Allemands, et le rempart de la chrétienté contre les tentatives des Turcs. Plus Jules réfléchissait sur la faute qu'il avait faite, plus il désirait la réparer en se réconciliant avec les Vénitiens.

Le roi d'un côté, l'empereur de l'autre, lui représentèrent fortement qu'après ce qu'il avait promis, il n'était point de la prudence, encore moins de son honneur, de faire sa paix séparément; on le menaça, s'il la faisait; on lui offrit, s'il s'en abstenait, des avantages considérables. D'Amboise mit tout en œuvre pour le regagner, mais le pontife ne fut ni touché de ces avantages, ni effrayé de ces menaces. Ses places recouvrées, il n'avait rien à souhaiter; et, uni aux Vénitiens, s'il s'accommodait avec eux, il n'avait rien à craindre ni du roi ni de l'empereur. D'ailleurs il était bien sûr, s'il avait besoin de secours, d'en recevoir du roi d'Aragon, toujours ennemi secret de l'un et de l'autre de ces princes, et toujours disposé à leur nuire, parce que ces princes avaient de grandes prétentions contre lui.

Quelque envie qu'eut le pape d'absoudre les

Vénitiens des censures qu'ils avaient encourues, et quelque ardeur qu'ils témoignassent de recevoir l'absolution, Jules ne se hâta pas de la leur donner, afin de mieux s'assurer de leur bonne foi. Bien qu'ils eussent repris courage, leur position était encore si chancelante, que, croyant qu'elle dépendait de la bienveillance du pontife, ils se soumirent à tout ce qu'il voulut : tel est le pouvoir des conjonctures. Jules exigea d'eux que jamais ils ne donneraient ni évêchés, ni abbayes; que jamais ils ne mettraient de taxe sur le bien des ecclésiastiques, encore moins sur leur personne; qu'ils répareraient tout le dommage que les églises avaient souffert pendant le cours de cette guerre; qu'ils renonceraient à toutes prétentions sur les places qu'ils lui avaient rendues; qu'ils ne donneraient aide ni retraite à aucun vassal du Saint-Siége; enfin qu'il serait permis aux sujets de Sa Sainteté de naviguer, sans rien payer, sur le golfe Adriatique, et d'y faire trafic de toute sorte de marchandises, sans qu'on visitât leurs navires, ces navires fussent-ils chargés, non-seulement pour leur compte, mais encore pour le

compte des étrangers. Dures conditions pour des républicains si orgueilleux, qui, un an auparavant, avaient bravé toutes les puissances de l'Europe !

Le jour de l'absolution, on ne leur épargna rien, pour rompre leur trop coupable orgueil, de ce qu'il y a d'humiliant dans cette longue cérémonie.

Leurs six ambassadeurs, personnages très-distingués de Venise, allèrent, conduits par les pénitenciers, se prosterner aux pieds du pape, qui était assis sur un trône devant la porte de Saint-Pierre; et après avoir écouté d'un air humble et contrit sa réprimande, ils lui demandèrent, au nom de leur république, en présence du sacré collége, de toute la cour romaine, et d'une troupe innombrable accourue de tous côtés, un très-humble pardon du passé, lui promettant pour l'avenir une déférence respectueuse en tout ce qu'il pourrait souhaiter. Grand triomphe pour ce pontife, qui voyait ainsi revenir à l'Eglise toutes les places qu'on avait usurpées sur elle, et reconnaître d'une manière éclatante l'autorité pontificale, par

celui des peuples d'Italie qui l'avait, jusque-là, le plus constamment combattue.

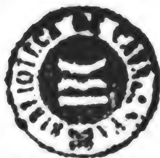
Dès que les Vénitiens eurent exécuté le traité, Jules congédia ses troupes, et leur permit d'entrer au service de la république. Ainsi l'armée vénitienne, renforcée tout-à-coup de neuf à dix mille hommes, se trouva si considérable, qu'elle pouvait tenir la campagne, donner un nouveau combat, et faire des siéges avec succès. Il y avait là de quoi effrayer l'empereur et le dégoûter de la guerre. Mais d'Amboise sut, à propos, le remplir de la vaine espérance de mettre à la raison ces orgueilleux républicains, qui ne parlaient de ce prince qu'avec mépris. Tout faible et tout inconstant que l'empereur était, il demeura ferme cette fois dans la résolution de continuer la guerre et d'avoir au printemps une forte armée sur pied.

D'Amboise eut encore la gloire d'empêcher une guerre qui allait éclater entre le pape et Louis XII, qui se croyait obligé à prendre le parti du duc de Ferrare, qui avait offensé le pontife.

Cependant le Cardinal, toujours attentif à pousser vivement la guerre, avait recruté ses troupes

et fortifié l'armée d'une nouvelle artillerie qu'on avait fondue sur les lieux. Tout se disposait à une glorieuse campagne; les principaux officiers avaient déjà passé les Alpes, le roi et d'Amboise devaient suivre incessamment; mais à peine furent-ils à Lyon, qu'il ne fut pas possible à celui-ci d'aller plus loin : la colique et la goutte lui avaient repris en chemin, et la fièvre lente qui le minait depuis environ un an, était devenue tout-à-coup si maligne et si violente, qu'il fut enfin contraint de se mettre au lit. Le roi en fut très-inquiet et très-affligé, moins à cause du dérangement que cette maladie allait apporter aux affaires, que par tendresse pour le malade. Le cardinal d'Amboise n'était pas seulement le premier ministre du roi, mais encore l'ami de Louis XII, ami intime dans tous les temps, sans que jamais il y eût eu entre eux ni froideur ni tiédeur.

La maladie ne fut pas longue, d'Amboise était épuisé. Les médecins inutilement firent ce qu'ils purent pour le guérir. Leurs fréquentes consultations, aussi frivoles que leurs promesses, ne soulagèrent point le malade; les remèdes, au



contraire, ayant augmenté la fièvre, il se trouva si mal, qu'après avoir dit à ses proches le dernier adieu, et avoir eu avec le roi une assez longue conférence, qui ne se passa pas sans larmes, il ne songea qu'à bien mourir. Quel compte n'a point à rendre au souverain juge un homme qui a été chargé de la conduite d'un grand royaume et d'un grand diocèse ! Ce compte faisait trembler le cardinal, non que sa conscience lui reprochât ni injustices ni violences, mais parce qu'il n'était pas possible que, tout homme de bien qu'il était, il eût gouverné long-temps sans payer quelque tribut à la fragilité humaine.

Son confesseur, loin de diminuer ces frayeurs, les augmentait de son côté, pour inspirer au pénitent une plus grande douleur de ses fautes. Ce confesseur était le père Pierre Bard, nouvellement élu provincial des Célestins. D'Amboise s'était logé chez eux pour y être plus commodément; et parce qu'il aimait et estimait ces religieux, il avait fait du bien à plusieurs de leurs maisons, nommément à celles de Rouen et de Lyon.

Il reçut les sacrements avec une piété édifiante,

ne cessant de faire des actes de foi, d'espérance et d'amour de Dieu. Il conserva jusqu'à la fin une présence d'esprit admirable, et une égalité d'âme que rien ne put troubler : privilége qui n'appartient qu'à la véritable vertu. Il expira sur les dix heures du matin, en prononçant la première parole du symbole, le 25 mai 1510, la dix-septième année de son épiscopat, la douzième de son ministère, et la cinquantième de son âge.

On n'a fait en France, à aucun prince, de funérailles plus magnifiques que celles dont il fut honoré à Lyon. Le roi y assista lui-même; son gendre le duc d'Angoulême, qui régna dans la suite, sous le nom de François Ier, le duc de Lorraine et le chancelier de France, y menèrent le deuil. Le cœur et les entrailles du défunt furent enterrés à Lyon, au pied du grand autel de l'église des Célestins; le corps fut porté à Rouen, avec une magnificence sans pareille et enterré dans l'église cathédrale. Le plus grand ornement de sa pompe funèbre fut la mémoire de ses vertus, et la douleur sincère de tous les ordres du royaume. Et comment ne pas regretter un ministre qui n'eût

en vue que la félicité publique, et qui pendant son ministère avait travaillé sans relâche, aussi bien que sans intérêt, à la gloire du roi, au bien de l'Etat et au soulagement des peuples ? Aussi fut-il honoré, même de son vivant, du titre glorieux de père du peuple.

Les historiens, tant français qu'étrangers, tant contemporains que modernes, ont tous dit du bien de d'Amboise, aucun n'en a dit de mal : chose bien rare à l'égard d'un premier ministre, qui ne peut trop s'empêcher de faire des mécontents ! De tant de grands hommes qui ont gouverné des Etats, je ne vois guère que d'Amboise pour qui la postérité ait conservé jusqu'à nous autant d'affection que d'estime.

Je ne fais point un honneur au cardinal d'Amboise d'être né gentilhomme. Si d'ordinaire la naissance donne des avantages, ç'en est un peu considérable pour un premier ministre, le ministère associant en quelque manière le ministre à la royauté ; il n'est point de noblesse qui soit comparable à la sienne, quand ses talents et ses vertus font honneur à sa dignité.

Les leçons d'une mère habile, celles d'un gouverneur qui ne l'était pas moins; plus que cela, un bon naturel, formèrent de bonne heure d'Amboise. Il avait, dès sa première jeunesse, une prudence qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé; aussi, quoiqu'il parût encore enfant à la cour, il y fut estimé et aimé. Louis XI en faisait grand cas, Charles VIII le chérissait jusqu'à en faire son confident, et bien que la dame de Beaujeu, sœur et gouvernante de Charles, fût fâchée de ce que d'Amboise ne s'était point attaché à elle, néanmoins elle et son mari le traitèrent toujours avec distinction et n'en parlaient qu'avec éloge.

Un air insinuant, je ne sais quoi d'honnête répandu dans ses actions et sur son visage, une prudente sincérité, un cœur sensible à l'honneur et à la véritable gloire, des manières polies, une inclination bienfaisante et une sage retenue dans les paroles lui firent beaucoup d'amis et lui frayèrent le chemin aux honneurs. Son séjour à la cour n'était point oisif; encore qu'il ne manquât à rien de ce qui était de la bienséance, tous les

jours il prenait son temps pour réfléchir sur ce qui s'y passait, remarquant les fautes des uns pour n'en point faire de pareilles, et la bonne conduite des autres afin de les imiter.

L'exemple de ses frères, tous en charges et en dignités, stimulèrent son cœur. Il avait soin, pour se former aux grandes affaires, non-seulement de lire l'histoire, mais surtout de se ménager de fréquentes conversations avec des gens capables de l'instruire des misères du gouvernement.

Il y avait à la cour deux Flamands, devenus Français par les grands avantages qu'on leur avait accordés ; tous deux hommes de mérite, qui avaient été employés, qui méritaient de l'être, et qui avaient réussi en des affaires difficiles. C'était Philippe de Comines et Robert Gaguin.

Gaguin, religieux de l'ordre de la Rédemption-des-Captifs, appelés en France Mathurins, avait étudié, peu en théologie, beaucoup en droit, et était monté par degré aux premières charges de son ordre. Il en était alors général. C'était un savant poli, également docte et habile, qui fut

chargé plus d'une fois de négociations importantes en Italie, en Allemagne et en Angleterre.

Philippe de Comines n'était pas un homme d'étude, mais de beaucoup d'esprit et d'un jugement merveilleux; son beau génie paraît dans son histoire du règne de Louis XI et de Charles VIII, qui a été traduite en toutes les langues de l'Europe. Né sujet des ducs de Bourgogne, Comines avait été assez long-temps à leur service, puis il s'en était retiré pour s'attacher à Louis XI.

D'Amboise voyait souvent ces deux habiles politiques; et ce ne fut pas sans fruit: car les rapports qu'il eut avec eux lui donnèrent une connaissance aussi exacte que détaillée du dedans et du dehors du royaume, et aida à former en lui cette prudence universelle, qui est si nécessaire dans l'administration des affaires publiques.

Sa première démarche, en entrant dans le ministère; fut de former un bon conseil, conseil de peu de personnes, pour éviter la confusion, conseil où il voulut conserver la principale autorité pour prévenir la division. D'un bon conseil dépend la félicité des États. Quelques lumières qu'ait un

prince ou un premier ministre, c'est sagesse à l'un et à l'autre de ne rien faire d'important sans avoir consulté des gens fidèles et éclairés. Sans le concours d'un bon conseil, le cardinal-ministre, quelque bien intentionné qu'il fût, eût eu peine à mettre l'ordre dans le royaume. Il y avait eu peu d'ordre, ou pour parler exactement, il n'y en avait point eu sous le règne de Charles VIII; tout y allait à l'aventure; les jeunes seigneurs étaient les maîtres du conseil, les gens sages n'y avaient nul crédit; les dépenses du règne précédent avaient si fort appauvri le roi, la cour et le peuple, que l'État était menacé d'une ruine entière, si Louis XII, successeur de Charles, n'eût confié au sage d'Amboise le timon du gouvernement.

Il n'y a peut-être jamais eu de ministre plus appliqué et plus infatigable que d'Amboise. Il donnait peu à ses plaisirs, et ses plaisirs n'étaient que des récréations honnêtes.

Le principal objet de l'application de d'Amboise fut la religion. Le culte de Dieu étant la base de l'État, l'État ne prospère point si l'on n'est attentif à maintenir le culte de Dieu, et comme ce

culte, tel qu'il soit, ne peut être agréable à Dieu si les hommes qui le lui rendent errent opiniâtrement dans la foi, il fit tous ses efforts pour étouffer l'hérésie, dès qu'elle parut.



CHAPITRE VI.

—

Le zèle de d'Amboise n'était pas moins discret, ni moins éclairé en ce qui regardait les mœurs, qu'en ce qui concernait la foi. Les sages ordonnances qu'il dressa lui-même pour proscrire l'impiété, le blasphême et les autres vices; les récompenses qu'il procurait à la vertu, le bon exemple que donnaient le roi, la reine et le ministre;

l'estime qu'ils témoignaient pour les gens de bien, le mépris qu'ils avaient pour ceux qui ne l'étaient pas, firent changer insensiblement les mœurs des grands et du peuple. On vit régner la probité ; et ceux mêmes qui n'en avaient point, contraints de dissimuler, ne laissaient pas, par politique, d'en affecter les apparences.

Dans l'exercice de sa légature, il se montra ennemi des vices ; mais, en les corrigeant, il usa toujours d'une sage modération et d'une douceur propre à gagner les esprits. Pour être un peu sérieux, d'Amboise n'en était ni moins affable, ni moins civil ; grave sans affectation, modeste sans bassesse, il gardait son rang, mais sans en faire trop sentir la supériorité, ne vétillant point sur le plus ou le moins de respect qu'on lui rendait, ni sur les marques plus ou moins grandes de distinction dues à sa dignité ; écueil où donnent souvent les petits esprits qui pointillent sans cesse là-dessus, plus pour contenter leur orgueil que pour faire valoir les droits ou les prétentions des grandes places qu'ils occupent et qu'ils ne remplissent pas.

Il aimait son Eglise de Rouen, et tout légat, tout cardinal, tout premier ministre qu'il était, il tenait à honneur d'en être archevêque. Il se faisait gloire d'être appelé et de signer ordinairement, non le cardinal d'Amboise, mais le cardinal de Rouen. Les historiens italiens ne le nomment jamais autrement.

Il avait tant d'amour pour son Eglise, que, par estime pour elle autant que par modération, il renonça à tous autres bénéfices; exemple rare et peut-être unique dans un temps où, selon l'usage, on pouvait, sans encourir de blâme, posséder plusieurs prélatures.

Il fit réparer à ses frais la voûte entière de la nef de sa cathédrale, prête à tomber de vétusté; c'est à lui qu'on doit ce grand portail, le plus bel ouvrage gothique qu'il y ait peut-être en Europe, quoiqu'il ne soit pas régulier, et qui, par l'agréable confusion des ornements qui le composent, forme un spectacle merveilleux.

Parmi les nombreux présents faits à sa chère église, le plus magnifique et le plus singulier, est cette cloche si célèbre appelée de son nom,

Georges d'Amboise, qui a trente pieds de circonférence, dix de diamètre, autant de hauteur depuis les anses; le battant pèse sept cent dix livres, la cloche près de quarante mille. C'est lui encore qui fit fonder dans son église, par Louis XII, un obit solennel, pour la rétribution duquel ce prince donna au chapitre deux muids de sel, à prendre tous les ans sur le grenier de Rouen.

Si ces libéralités envers le temple matériel attirèrent des louanges à d'Amboise, il en méditait de bien plus grandes par son application à former, du cœur de ses peuples, un temple spirituel, où Dieu fût adoré en esprit et en vérité. Quoique d'Amboise ne résidât pas, il n'y avait guère de diocèse qui fût mieux réglé que le sien, par son attention à se faire rendre compte de tout ce qui s'y passait, à prendre des précautions pour que tout s'y passât dans l'ordre, et à ne faire que de bons choix pour en remplir les bénéfices. Il envoyait assez souvent de grosses sommes pour être distribuées aux pauvres, pour marier de pauvres filles et pour faire apprendre un métier à de pauvres garçons. Il fit tenir en 1506 un synode géné-

ral, pour y publier des statuts dressés par son ordre et que lui-même avait revus. Il avait du goût pour l'étude du droit-canon et des Pères.

C'est principalement son zèle pour la discipline qui lui avait fait souhaiter d'être légat en France, afin d'avoir l'occasion et le pouvoir de réformer les monastères d'hommes et de filles. Il y en avait encore où l'on vivait selon la règle, mais le nombre en était petit, en comparaison des couvents qui avaient besoin de réforme. En quatre ou cinq ans, malgré les obstacles, il vint à bout d'y rétablir l'ordre et la régularité, au grand contentement des gens de bien, qui furent autant édifiés des exemples de modestie, de pénitence et de piété qu'on y vit depuis la réforme, qu'ils avaient été offensés du relâchement qu'ou y remarquait auparavant.

La guerre attire de si grands maux, tant aux sujets du roi ou du prince qui la déclare, qu'aux peuples à qui on la fait, qu'il n'est pas moins de la prudence que de la justice de n'en point entreprendre sans causes légitimes, par humeur, par passion ou par vanité. Sur ce principe, le

cardinal d'Amboise, qui avait de la religion et qui était un homme équitable, pesait le pour et le contre, long-temps avant de se décider; et jamais il ne prenait de détermination qu'à la pluralité des voix du conseil. La guerre résolue, il en ordonnait les préparatifs, et entrait dans tout le détail de ce qui regardait les troupes, les munitions, l'artillerie; et sitôt que l'armée campait, il s'y rendait, non pour la commander, l'envie ne lui en prit jamais, mais bien pour animer, par sa présence, chacun à faire son devoir. On ne l'y voyait point, ni l'épée au côté, ni le plumet sur son chapeau; il n'avait ni buffle, ni cuirasse. S'il se trouvait à une action, comme à la bataille d'Agnadel, ce n'était point les armes à la main, parce qu'il était persuadé qu'il ne convenait à un homme de sa profession, ni de combattre ni de conduire les combattants. Ce n'est point par timidité qu'il s'en abstenait; il n'y avait guère d'homme plus intrépide que lui.

Après la prise de Ludovic Sforce, surnommé le *Maure*, qui lui fut livré par les Suisses, d'Amboise, allant à Milan, logea au château de Gaïace

et y courut, sans y penser, le plus grand péril. Un page et un laquais, qui trouvèrent malheureusement dans un grenier de ce château trois ou quatre barils de poudre, ayant mis le feu en badinant à un de ces barils, le grenier et le second étage sautèrent en l'air avec un si grand fracas, que tous les gens de qualité, qui étaient au premier étage, s'enfuirent au plus vite; d'Amboise, sans s'effrayer, demeura ferme sur son siége; et il fut bien heureux de n'avoir point suivi les autres, qui furent tous plus ou moins blessés par les pierres, les poutres, et autres débris qui tombaient du second étage.

Le courage de d'Amboise n'était point une valeur aveugle qui se trouble et se précipite, c'était une hardiesse qui pourvoyait à tout, même dans le péril. Il y a bien de l'apparence que s'il eût pris le parti des armes, c'eût été un grand capitaine; car, quoiqu'il n'eût point servi, il n'y avait point d'homme qui conduisît une guerre avec plus d'ordre et plus de jugement, qui eût plus de précaution et plus de ressources, qui fût plus agissant et plus retenu, qui prît des mesu-

res plus justes. Aussi les armes françaises eurent-elles d'heureux succès tant qu'il se trouva sur les lieux, tandis qu'elles n'éprouvèrent que des revers quand il ne se trouva pas à portée de donner ses ordres. Excepté la guerre de Naples qui commença si bien, parce qu'il n'était pas éloigné, et qui ne finit mal que par la faute des généraux, d'Amboise n'entreprit point de guerre qui ne lui fit autant d'honneur que de bien à l'État.

D'Amboise se fit aussi remarquer par sa générosité. Un gentilhomme des environs de Gaillon, magnifique château que d'Amboise avait fait bâtir sur un fonds de l'archevêché, voulant vendre sa terre, la fit offrir au cardinal par un des principaux domestiques de ce ministre. La proposition fit plaisir au cardinal, et pour en profiter, il invita à dîner le gentilhomme. A la fin du repas, d'Amboise l'ayant pris en particulier, et lui ayant dit avec bienveillance qu'il avait tort de se défaire d'une terre si considérable et si ancienne dans sa famille : « J'y trouve, dit le gentilhomme, trois grands avantages, celui de mériter vos bonnes

grâces, en vous faisant plaisir; celui de marier ma fille d'une partie du prix de ma terre; un troisième avantage, c'est qu'en mettant en rente le reste du prix, je me trouverai heureusement avoir autant de revenu que j'en retirais de ma terre. » D'Amboise répartit qu'il ferait bien mieux d'emprunter a longs termes, et sans intérêt, de quoi marier sa fille. « Il est vrai, continua le gentilhomme, mais où trouve-t-on des gens qui prêtent à long terme et sans intérêt? — Il y en a encore, répliqua d'Amboise en riant, c'est moi qui vous prêterai de quoi marier votre fille, et je vous donnerai tant de temps pour vous acquitter, que vous le pourrez faire aisément, d'une partie de vos revenus, sans vendre votre terre.

La plus grande ressource du cardinal dans les besoins de l'État était sa sage économie, et son attention à ce que les deniers publics fussent reçus exactement, et fidèlement employés à leur destination. Une autre ressource était les dons gratuits qu'on faisait alors volontiers. Chacun voyant le bon usage qu'on faisait des impositions, se cotisait assez souvent à plus qu'on n'en espé-

rait. Les emprunts, faits de temps en temps aux gens d'Eglise, aux grands seigneurs, aux bons bourgeois, aux gens d'affaires, et la vente des charges de finances, produisaient de fort grandes sommes. D'Amboise en tira d'énormes du duché de Milan et de l'État de Gênes, sources intarissables de richesses; la révolte de l'une et de l'autre de ces villes lui donna lieu d'en exiger de quoi se dédommager des frais de la guerre d'Italie. Une autre récolte, mais qu'il fit tard, furent les grosses amendes auxquelles il condamna tant de villes opulentes qu'on enleva aux Vénitiens, ou plutôt qu'ils livrèrent eux-mêmes après la bataille d'Aignadel.

Par ces différents fonts, qui se succédaient les uns aux autres, et qui étaient distribués avec sagesse, d'Amboise se vit en état, non-seulement de soutenir la guerre, mais de payer exactement l'intérêt des emprunts que l'on faisait de temps en temps, les gages des officiers, tant de judicature que des maisons royales, et les pensions qu'à sa prière le roi donnait à des savants de tout pays. Les sciences et les lettres, commençant à renaître en

Europe, d'Amboise, qui n'ignorait point combien elles illustrent un État, attira à Gênes, à Milan, et principalement en France, les savants qui avaient un grand nom en tout genre de littérature.

Comme d'Amboise était un homme à grandes vūes, ses soins et sa vigilance s'étendirent aussi au commerce, qui est une source de grands biens. La découverte des Indes occidentale, et les richesses incroyables que les Espagnols en apportèrent, ayant fait naître à d'Amboise le désir de se rendre maître de quelqu'un de ces heureux pays qui produisent l'or et l'argent, il mit en mer deux bons vaisseaux qu'il confia au pilote Aubert, avec ordre de prendre le chemin qu'avaient tenu les Espagnols. Aubert obéit; il prit la route des Espagnols, et, arrivé au Nouveau-Monde, il tâcha de s'y établir; mais ayant trouvé les Espagnols en possession paisible d'une bonne partie de l'Amérique méridionale, où, depuis environ dix ans, ils s'étaient fortifiés, il tourna du côté du Nord, et découvrit une partie de l'Amérique septentrionale. Cet habile navigateur fut trois ou

quatre ans dans ces mers à découvrir tantôt des îles, tantôt des côtes, mais sans pouvoir y faire des établissements, car il trouva au Canada, et sur les côtes voisines, des gens plus féroces que des ours, qui massacraient sans pitié et de la manière la plus cruelle les hommes qu'il mettait à terre.

Si d'Amboise n'eut point de joie de voir de son temps les Français maîtres de ces pays, il eut du moins la gloire d'en avoir frayé le chemin. Cette première tentative fut suivie de quelques autres, également infructueuses, sous les règnes de François I, de Henri II et de ses successeurs. Ce ne fut que sous Henri IV que les Français y eurent un établissement solide.

L'attention continuelle qu'avait le cardinal à tout ce qui pouvait contribuer à la gloire du roi, au bien du royaume, à la félicité des peuples; l'heureux succès de ses desseins, son courage à les entreprendre, sa fermeté à les soutenir, sa sagesse et son bonheur à les achever, sa merveilleuse économie, qui savait proportionner les impôts aux besoins de l'État et aux forces des par-

ticuliers, sa régularité à acquitter les sommes qu'il empruntait, son exactitude à en payer les intérêts, avaient donné de lui une si haute idée, que ces paroles avaient passé en proverbe en France : Laissez faire Georges ; » tant on avait bonne opinion de son habileté et de son zèle pour le bien public.

Sous quelque rapport qu'on considère d'Amboise, on verra toujours en lui l'homme digne de l'estime et de son prince et de ses concitoyens, et l'on peut affirmer avec vérité qu'on trouve peu de personnes qui se soient acquitté d'un haut emploi avec plus de talent, de zèle et de fidélité.

Rien ne fait plus d'honneur à un premier ministre que d'avoir été agréable autant au peuple qu'au roi ; peut-être d'Amboise est-il le seul qui ait mérité cet éloge ; car très-rarement arrive-t-il que le prince, qui se repose du gouvernement de l'État sur un favori ou ministre ne s'en repente tôt ou tard, et que les peuples, de leur côté, ne murmurent de ce que le prince, au lieu de gouverner lui-même, abandonne leurs vies et leurs biens à la discrétion d'un ministre.

Il a été un temps, qu'ébloui de toutes les louanges que j'entendais donner au cardinal de Richelieu et à quelques autres hommes célèbres, qui ont gouverné des royaumes, je ne me sentais point pour d'Amboise une estime de préférence ; mais, depuis que, regardant de près, et lui et ses concurrents, je l'ai comparé avec eux, je lui ai rendu plus de justice. Il m'a semblé que de tous ces grands hommes, il n'en est aucun que d'Amboise n'ait égalé ou surpassé, autant par les talents que par les vertus.

Je ne mets point ici en parallèle avec notre héros plusieurs cardinaux qui ont eu part aux grandes affaires, mais, sans mérite distingué, ou sous des souverains qui tenaient eux-mêmes le timon : ils ne furent que des subalternes. Tels ont été, en France, les cardinaux de la Forest, sous Philippe de Valois et sous le roi Jean ; de la Grange, sous Charles V; Balue, sous Louis XI, Briçonnet, sous Charles VIII ; de Lorraine, du Prat et Tournon, sous François Ier; de Lorraine, le neveu, sous Catherine de Médicis ; de Birague, sous Henri III. En Allemagne, Gurce et Clesel, sous l'empe-

reur Maximilien Ier; en Hongrie, Martinuzius, sous Zapoli et sous la veuve de ce monarque; en Espagne, le cardinal de Mendoza, sous Ferdinand et Isabelle; Granvelle et Espinosa, sous Philippe II; Morton, en Angleterre, sous le sage Henri VII; Beton, en Écosse, sous la reine Marie, veuve de Jacques V.

Je ne vois de comparables à d'Amboise qu'un petit nombre de cardinaux, qui ont été, comme lui, premiers ministres d'un grand royaume, et à qui, comme à lui, les rois, leurs maîtres, ont remis les rênes du gouvernement; tels ont été, Ximénès, en Espagne; Richelieu et Mazarin, en France. De ces cinq cardinaux, quel est le plus estimable? Pour en bien juger, examinons, sans prévention, le mérite des uns et des autres. Voyons, en peu de mots, ce qu'ils ont fait de plus grand, et rendons-leur justice, sans faire à aucun ni grâce ni tort.

Tous ont eu du mérite. Comment, sans en avoir un grand, eussent-ils gouverné un royaume, d'Amboise douze ans, Ximénès neuf à dix, Richelieu et Mazarin dix-huit.

Ximénès était né avec des qualités dignes d'un grand religieux et d'un grand évêque; mais naturellement il n'avait point l'esprit d'affaires, et peut-être ne ménagea-t-il pas assez la fierté des grands. C'était un homme tout d'une pièce, qui, avant d'être ministre, ne savait ni plier ni feindre. Ce fut la nécessité, qui l'ayant forcé de fléchir, lui apprit, malgré lui, à se relâcher quelquefois, et à avoir, dans l'occasion, un peu de condescendance.

Richelieu était, sans nul doute, un beau génie, capable de tout, génie grand et vaste, quelquefois plus vaste que grand. C'était un aigle; mais cet aigle plus d'une fois, en voulant s'élever trop haut, semblait se perdre dans ses idées. Charmé de la beauté de ses projets, et brûlant du désir de les exécuter, il ne se donnait pas toujours le temps d'en bien préparer les moyens. Rien de plus héroïque que le dessein qu'il eût d'attaquer la maison d'Autriche dans le temps où cette maison était plus florissante et plus puissante que jamais; mais, quand il lui déclara la guerre, il avait si mal pris ses mesures pour le dehors, et donné au-

dedans de si mauvais ordres, que, selon toutes les apparences, les affaires du roi, son maître, en auraient été ruinées, si, par bonheur, les conjonctures ne fussent devenues aussi favorables, que d'abord elles s'étaient montrées aussi contraires.

Mazarin n'avait pas l'esprit aussi élevé ni aussi vaste que Richelieu, mais il n'en valait pas moins pour le gouvernement; les trop grands esprits sont ordinairement beaucoup plus dangereux qu'utiles dans le maniement des affaires, parce qu'ils se perdent assez souvent en de belles mais vaines idées. Si les desseins de Mazarin n'étaient pas si grands, ils étaient plus mesurés et mieux concertés. Du reste, en cet homme, tout était mystère; et la finesse de l'esprit avait plus trop de part à sa politique.

D'Amboise, au contraire, eut, pendant tout son ministère, la confiance du roi et des peuples, parce que le roi et les peuples étaient pleinement persuadés de son habileté et de ses bonnes intentions. Ce n'était point un esprit divin, ni presque divin, comme le lui dit, en face, le premier pré-

sident, quand d'Amboise, étant à Paris, alla prendre place au parlement. Sa modestie le fit sans doute rougir de cette louange outrée. Ce n'était point un esprit brillant, mais un bon esprit, esprit mesuré, qui savait proportionner ses préparatifs à la grandeur de ses desseins, et qui s'assurait du succès par toutes les précautions que la prudence peut inspirer. Aussi réussit-il en tout ce qu'il entreprit, si ce n'est en une ou deux occasions, où, comme tout autre l'aurait été, il fut trompé par les serments réitérés de gens haut placés dont il ne connaissait pas la fourberie. Il avait le génie des négociations. Je ne sais s'il y en eut jamais de plus adroitement conduite que celle qui enchaîna les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les Allemands, et les empêcha de traverser ses grands desseins sur l'Italie.

Il y conquit le Milanais en une campagne. Le pays s'étant révolté, il le reconquit en une autre, et fit le duc prisonnier; de plus il porta Gênes à se rendre; et, cette superbe ville ayant, six années après, secoué tout-à-fait le joug, il la réduisit par la force. Ce n'est point le flatter que de lui attri-

buer le succès de ces deux grandes expéditions : il en fut l'âme, et certainement le premier mobile. Qu'ont fait ses quatre concurrents, qui approche de ces grandes actions ?

La conquête d'Oran, en Afrique, est le chef-d'œuvre de Ximénès ; le chef-d'œuvre de Richelieu est la prise de la Rochelle ; celui de Mazarin la levée du siége d'Arras, et la victoire de Rethel. Ces évènements, quelque glorieux qu'ils soient, sont-il comparables à la double conquête du duché de Milan et de l'État de Gênes ?

La Rochelle était difficile à prendre, et Gênes encore davantage ; l'une était forte ; l'autre beaucoup plus. Il y avait dans la Rochelle vingt mille hommes portant les armes, et soixante mille dans Gênes. Il y avait dans la Rochelle peu de vivres, force munitions ; et dans Gênes, abondance de l'un et de l'autre. Les Rochelois ne firent pas une sortie, les Génois livrèrent des combats ; ceux-ci cédèrent à la force, et les autres à la famine ; d'Amboise resta peu de temps devant Gênes. Richelieu, au contraire, fut un an devant la Rochelle, au risque de voir à tout moment échouer

cette grande entreprise, soit par la défaite de sa flotte, soit par la chute de sa digue, qui pouvait s'ébouler d'elle-même ou être renversée par l'impétuosité des flots. N'y a-t-il pas plus de gloire à avoir, en cinq ou six jours forcé Gênes à se rendre à discrétion, que d'avoir réduit la Rochelle par la famine, en un an?

Nous ne nous arrêterons pas à toutes les grandes actions des uns et des autres; qu'il nous suffise de toucher les principales, et de dire un mot de leurs qualités personnelles.

Ces ministres, si vantés, Ximénès, Richelieu, Mazarin, mirent l'État qu'ils gouvernaient à deux doigts de sa ruine entière, par leur raideur, à l'égard des grands qu'ils abaissaient, il est vrai, dans l'intérêt des peuples et de la monarchie. Ximénès les irritait par sa rigueur; Richelieu les désespérait par son acharnement à les humilier; Mazarin, au contraire, leur rendit leur première audace en paraissant les craindre. D'Amboise, ni faible ni dur, mais gardant un sage milieu entre la condescendance et la hauteur, savait si à propos les contenir ou les satisfaire, qu'ils n'eurent

ni occasion ni envie de se mutiner. N'y a-t-il pas plus de gloire à prévenir le mal, par habileté, qu'à le guérir par violence?

Ximénès eut recours à de grands impôts, qui le rendirent odieux. Quoiqu'il eût un million de rente, on ne laissa pas de dire que c'était des deniers publics qu'il avait fait faire tant de superbes bâtiments. C'était une médisance : il les fit construire de ses épargnes. Richelieu leva de fort grosses sommes, et les faisait exiger rigoureusement. On lui a reproché d'en avoir employé une bonne partie à construire des palais, et à faire du village de *Richelieu*, dont son père était seigneur, une ville considérable et superbement bâtie.

Deux fois la tête de Mazarin fut mise à prix : quelle différence entre lui et d'Amboise, pour qui les peuples ne cessaient de faire des vœux, quoiqu'il levât de grandes sommes, par forme d'emprunts ou autrement. On le laissa faire parce qu'on était persuadé qu'il n'agissait que par nécessité, parce qu'elles étaient proportionnées aux besoins de l'État et aux facultés de chacun, parce que le ministre avait grand soin qu'elles fussent

employées à leur destination. Jamais il ne divertit ces fonds, ni n'en appliqua rien à sa dépense particulière.

S'il fit bâtir *Gaillon*, l'une des plus belles maisons qu'il y ait en France, après les maisons royales, ce ne fut point des deniers publics, mais des épargnes qu'il faisait sur ses appointements, des profits de sa légation, et des grosses amendes que, par la permission du roi, il tira, dans l'occasion, des villes rebelles d'Italie. On dit, qu'au lit de la mort, il regretta d'avoir fait faire cette magnifique maison, craignant que ses successeurs n'aimassent trop à résider dans un si délicieux séjour, qui n'est pas de leur diocèse. Plusieurs, du reste, en ont fait un bon usage, témoin son arrière petit neveu, le célèbre François de Harlai, qui illustra les églises de Rouen et de Paris, dont il fut successivement archevêque. Si ce grand homme, de temps en temps se retirait à Gaillon, c'était pour travailler dans le silence de la retraite sept à huit heures par jour; c'est là, qu'étudiant à fond l'Écriture, l'Histoire des Pères, il devint, de bonne heure, le prélat de son temps le plus universellement savant.

Richelieu ne pouvait se rassasier de gloire; si d'Amboise eut de l'ambition, elle n'était point démesurée; d'ailleurs la prudence et la retenue qu'on remarquait en lui, lui attiraient souvent des louanges.

Il sut se faire aimer, sans être moins estimé ou craint. Ximénès et Richelieu furent estimés et craints, mais jamais aimés; Mazarin, plus malheureux qu'eux, ne fut ni aimé, ni estimé, ni craint. C'est un grand honneur à d'Amboise d'avoir été aimé.

Ce n'est pas seulement sur sa bonne conduite, mais encore sur sa modestie et sur sa modération, qu'était fondée cette bienveillance publique. Quoique sa maison fût composée de gens de naissance et de mérite, on n'y voyait ni évêques, ni abbés, ni comtes, ni ducs. On ne voyait de somptuosité ni sur la table, ni dans les meubles d'Amboise. On remarquait dans son train la plus grande simplicité, si ce n'est dans les occasions où sa position l'obligeait d'être magnifique, comme dans ses conférences avec l'empereur.

A l'armée il porta toujours l'habit de son état.

On ne lui voyait ni cuirasse, ni buffle, ni plume au chapeau, ni épée au côté, ni pistolets à l'arçon de sa selle.

D'Amboise, par sa grandeur d'âme, méprisait les mauvais discours que les frondeurs font quelquefois, ou par malignité, ou par ostentation, pour se faire valoir ou craindre. S'il conservait le souvenir de ce qu'on machinait contre lui, ce n'était point pour s'en venger, mais pour se tenir sur ses gardes. Il s'en faut que les autres aient eu tant de générosité.



TESTAMENT

DE

GEORGES D'AMBOISE.



IN NOMINE DOMINI. AMEN.

JESUS, MARIA.

Comme il soit ainsi, que depuis aucun temps en ça, me suis trouvé affligé de plusieurs et grandes maladies, et qu'il me convient, pour le service du roi, aller delà les monts, ou autres lieux, où s'il me surprenait quelque griève maladie, n'aurais faculté ni loisir de pouvoir disposer des biens qu'il a plu à Dieu me donner en ce monde, ay

voulu et ordonné, veuille et ordonne, par ces présentes, et que cette lettre ait autant de vertu que si toutes les solennitez en vrai testament requises y estaient gardées, afin que si je suis atteint en maladie, je n'aye affaire que de recommander mon âme à Dieu; et de tous mesdits biens, tant meubles que immeubles, m'en remets à ce qui s'ensuit, sauf, si par codicile ou par témoins dignes de foy, il appert autre chose de ma dernière volonté. Et premièrement, donne dix mille livres, à être apposées en choses pieuses et charitables; c'est à savoir, quatre mille livres aux Chartreux de Rouen, aux dames de Sainte-Claire, et Célestins; et aux couvents réformez, ou pauvres filles à marier, six mille livres. *Item*, à mon Eglise, dix mille livres, tant pour fonder un *Obit*, que pour employer à la décoration de l'église, tout ainsi qu'il sera avisé par messieurs du chapitre, appelé mon successeur ou ses vicaires; et s'il plaist à mesdits sieurs, ils feront mettre mon corps devant Notre-Dame, en la grande chapelle, où sont enterrez mes prédécesseurs; et pour faire ma tombe, je ordonne deux mille écus au soleil,

et entends qu'elle soit de marbre. *Item*, deux mille écus pour faire dire messes, et les dépens en tel cas requis. *Item*, dix mille livres pour la fondation de Gaillon, que j'entends faire, ma chapelle achevée, tout ainsi qu'il apparaîtra par la fondation, ou par l'ordonnance de mes exécuteurs, et sera le patron, monsieur saint Georges; et si outre les trente mille livres ci-dessus, c'est à savoir, dix pour œuvres pieuses, et dix pour la chapelle de Gaillon, se trouvant autres deniers, tant de mon archevêché que de mes délégations de France et d'Avignon, je entends que tout soit distribué aux pauvres de Dieu, comme les vrais héritiers de l'Eglise; et au cas que les trente mille livres ne suffisent, des deniers de l'Eglise, qu'en ce cas, on print sur mes autres biens ladite somme, et que cela soit fait préalablement. *Item*. Touchant les biens que j'ai acquis, qui ne sont des biens de l'Eglise, les sommes ordonnées ci-devant payées; je fais Georges d'Amboise, fils de messire Charles, sieur de Chaumont, et grand maître de France, mon héritier, tant de meubles que immeubles, réservé ce qui est aux maisons

de l'Eglise de Rouen, et livres en latin, lesquels demeureront à mon successeur, pourvu qu'il ne vende ne aliesne, sinon qu'il le voulût donner aux pauvres de Dieu ; et entends que Vigny, et tout le meuble qui se trouvera de la coste de Salo, et Beauregard, soit à mondit neveu; et ordonne que comte de Brene puisse retirer Montmirail, et la Ferté Gauchier, en baillant vingt mille, et les autres vingt mille, les donne au dit comte et seront employez, au plus près de Chaumont que faire se pourra; et s'il venait que ce comte de Brene mourust sans hoirs masles, entends que, en rebaillant lesdites vingt mille livres, ci-dessus mentionnez, lesdites terres de Montmirail et la Ferté Gauchier, reviennent au dit Georges d'Amboise, mon héritier, ou à celui qui sera chef de la maison de Chaumont. *Item.* Donne toute ma vaisselle d'or, et mille marcs d'argent audit Georges; et entends que tant que messire Charles vivra, il en jouisse sa vie durant, comme vrai seigneur, sauf qu'il ne pourra vendre, ne engager, qu'au profit de celui qui sera le seigneur de Chaumont, et sera chef de la maison d'Amboise,

qui est Jacques d'Amboise, fils de mon frère, monsieur de Bussi. *Item.* L'argent qui est venu de Sartizene, qui sera en nature, les choses dessus déduites. *Item.* Les livres en français seront portés à Chaumont. *Item.* Si à l'heure de mon trépas, je avais aucuns serviteurs qui ne fussent suffisamment contentez, mes exécuteurs prendront une somme, jusqu'à mille écus, et au-dessus, ainsi que verront que la raison le voudra, pour leur départir. *Item.* Donne ma chapelle et reliques, tant reliques d'or et d'argent, à ma chapelle de Gaillon, ensemble les ornements, que je y ferai porter, sitôt qu'elle sera achevée. *Item.* Si par négligence était trouvé quelque chose mal acquise, et que par mes exécuteurs fust trouvé, que fusse tenu à restitution; proteste devant Dieu, que j'entends que la restitution en soit faite telle qu'il sera divisé par mesdits exécuteurs, laquelle n'attendrais pas, après ma mort, si elle venait à ma connaissance, et pour les choses dessus exécutées, messieurs les cardinaux de Clermont et d'Alby, leur supplie qu'ils veuillent estre les principaux surintendants, à mettre mon

intention telle que dessus à exécution, et s'ils ne sont au royaume, prie messieurs les chanceliers et évêques de Paris, de prendre ladite charge, et pour ce que messieurs de Rouen, évêque d'Angoulême, abbé de Fescamp, et général de Normandie, sont plus informées qu'autres, tant du bien qu'il a plu à notre Seigneur me donner en ce monde, que de mes autres effets, leur prie qu'ils veuillent prendre cette peine, appelé avec eux notre maistre, maistre Artus Fillon, mon vicaire, auquel j'ai communiqué la pluspart de mon intention, par le même, et si aucuns allaient devant moi de vie à trespas, les autres accompliront, s'il leur plaît, ce que dessus; et au surplus je leur recommande mon âme, et qu'ils fassent prier Dieu pour moi, auquel supplie que les en veuille ramener en son paradis; et en tesmoin de ce que j'ai signé cette présente lettre de ma main, et scellé de mon scel, le dernier d'octobre, lan mil cinq cent et neuf; signé *de cardinal d'Amboise*, légat en France et à Avignon, et au-dessous est écrit, évesque d'Angoulême; et plus bas, signé Fillon, avec paraphe; et au haut de la marge est grand sceau en queue de cire rouge.

CLOCHE

APPELÉE

GEORGES D'AMBOISE.



EXTRAIT DES REGISTRES DU CHAPITRE DE ROUEN.

Le 29 septembre 1500, le sieur Castignoles, trésorier du cardinal-légat Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, après avoir présenté au chapitre les riches ornements que le légat donnait à son église, et avoir reçu les remercîments de la compagnie, déclara à Messieurs que la volonté dudit seigneur cardinal était de faire faire

la plus belle cloche du royaume, pour mettre dans la tour neuve ; et, pour cet effet, il compta sur le bureau quatre mille francs pour commencer. Messieurs du chapitre, après de nouveaux remercîments, pensèrent aux moyens d'exécuter ce grand dessein. Pour cela, ils firent marché avec un fondeur pour une cloche qui pèserait quarante-deux milles livres ou environ ; le fondeur avait fait les fourneaux dans le parvis au pied de la tour, et commencé son moule, lorsqu'on fit attention que la charpente de la tour n'était pas assez forte pour porter un si pesant vaisseau.

Sur cela, messieurs du chapitre ayant mûrement examiné ce qu'il y avait à craindre, résolurent de récompenser le fondeur, tant de sa peine que de ses avances, de faire casser son moule, et d'en faire un nouveau pour une cloche de trente-deux mille pesant, laquelle, n'étant que de ce poids, ne laisserait pas d'être encore la plus belle cloche du royaume. Toutes choses disposées pour l'exécution, il fut résolu que la cloche serait fondue le 2 août, que l'on ferait auparavant une procession autour de l'église et de l'archevêché,

et qu'au signal du fondeur, la clochc serait fondue, toutes les autres cloches sonneraient, et qu'on chanterait le *Te Deum*, pour marque de la joie publique; ce qui fut exécuté de point en point.

Ce fut donc le second jour d'août, l'an 1501, huit heures du soir, que fut fondue cette fameuse cloche; elle a trente pieds de tour, dix pieds de large, dix de haut, compris les anses, et un d'épaisseur. Le battant pèse sept cent dix livres. Il y a en relief, autour de la cloche, quatre vers en français et huit en latin.

Je suis nommée Georges d'Amboise,
Qui bien trente-six mille poise,
Et cil qui bien me pèsera,
Quarante mille y trouvera.

Ipsa ego sum quamvis sonitu veneranda Tonanti
Prîma est auctori gloria danda meo
Namque ter et denis num tercis millibus æris
Obtulit, hæc viro dona dicata Deo.
Scilicet Ambosius qui sancta, Georgius, arma
Cunctaque Franci genis tractat habenda viris
Rotomagus tanto Fœlix antistite gaudet
Cum sit Cardinei gloria summa chori.

Après ces vers latins, on lit

« L'an 1501 du règne de Louis XII, roi de France, Jean le Machon, demeurant à Chartres, m'a faite. »

Cet habile fondeur survécut peu à la fonte de sa cloche. Il mourut dix-neuf jours après, et fut enterré au bas de la nef de l'église de Rouen. Il y a sur sa tombe une cloche gravée, avec cette épitaphe :

Cy dessous gist Jean le Machon,
De Chartres homme de façon,
Lequel fondit Georges d'Amboise,
Qui trente-six mille livres poise,
Mil cinq cens un, jour d'Aoust deuxième,
Puis mourut le vingt et unième.

Cette fameuse cloche fut montée en la tour nouvelle le 9 octobre suivant, et, le 16 février 1502, elle fut sonnée à la volée par seize hommes, pour la première fois.



GÉNÉALOGIE

DE

LA MAISON D'AMBOISE,

JUSQU'AU CARDINAL DONT ON ÉCRIT

ICI LA VIE.

—

Cette famille, l'une des plus illustres et des mieux alliées du royaume, tirait son nom de la ville d'Amboise, dont elle a possédé la seigneurie. Voici quels furent ses ancêtres connus jusqu'à l'époque la plus reculée.

PIERRE, seigneur de Berrie, qui vivait vers l'an 1100, et qui laissa de sa femme, appelée Sa razine :

ÉTIENNE, Seigneur de Berric, qui fut père de

Renaud et de Guillaume de Berrie, abbé de Saint-Aubin d'Angers, en 1174;

RENAUD, seigneur de Berrie, qui vivait en 1206, épousa Marguerite d'Amboise, fille de Hugues, seigneur d'Amboise, de Chaumont, etc., et eut d'elle :

JEAN Ier du nom. Ce Jean, seigneur de Berrie, prit les armes et le nom d'Amboise en 1256. Il avait eu en héritage les seigneuries d'Amboise, de Chaumont-sur-Loire, de Montrichard, de Bléré, de Saligni, après la mort de Mahaud, dame d'Amboise et comtesse de Chartres, sa cousine. Il mourut le 6 juillet 1284, laissant de sa femme :

JEAN II, seigneur d'Amboise, etc., qui fut père de Pierre, seigneur d'Amboise; de Hugues, Seigneur de Choumont, tige de la branche du cardinal; et de Gilbert, chanoine et chantre de l'église de Tours, en 1348;

PIERRE, Ier du nom, seigneur d'Amboise, de

Montrichard, de Berrie, etc., eut, entre autres enfants, Ingerger, qui continua la branche aînée.

Ingerger Ier, seigneur d'Amboise, de Montrichard, de Chevreuse, etc., surnommé le Grand, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et mourut en 1373, laissant, de ses deux femmes, plusieurs enfants, dont l'un eut pour fils :

Ingerger II, père de Louis.

Louis, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Tallemond, comte de Guines et de Benaon ; seigneur de Mauléon, de Montrichard, de l'île de Rhé, de Marans, etc, suivit le parti des Anglais. Aussi Charles VII le fit arrêter et saisit ses terres. Charles les lui rendit ; mais il retint, en échanges, d'autres domaines, Amboise et Montrichard. Ce Louis d'Amboise, dernier mâle de la branche aînée, ne laissa que des filles ; savoir : Françoise, mariée, le 21 juillet 1431, à Pierre II, duc de Bretagne, après la mort duquel elle se fit religieuse ; Péronnelle, mariée à Guillaume de Harcourt, comte de Tancarville ; Mar-

guerite d'Amboise, qui devint héritière de cette branche aînée; elle avait épousé, le 20 août 1446, Louis Ier, sire de la Tremouille.



BRANCHE

D'AMBOISE-CHAUMONT.

HUGUES d'Amboise, seigneur de Chaumont-sur-Loire, second fils de Jean II, seigneur d'Amboise, eut d'Anne, dame de Saint-Vernain, Jean, qui suit, et autres enfants :

JEAN d'Amboise, seigneur de Chaumont, tué à la batatille de Créci en 1346, fut père de :

HUGES II, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, et qui laissa :

HUGUES III, père de Pierre et de Madeleine d'Amboise, femme d'Antoine de Prie, grand queux de France;

Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, de Meillan, de Sagonne, des Bordes, de Bussi, etc.; chambellant de Charles VII et de Louis XI, mourut le 28 juin 1473, laissant d'Anne de Beuil, sa femme, fille du sire de Beuil, grand maître des arbalétriers, neuf fils, et huit filles ; savoir :

Charles d'Amboise, un des favoris de Louis XI, qui le fit gouverneur de l'île de France, de Champagne, de Bourgogne et chevalier de son ordre de Saint-Michel. Ce Charles Ier laissa, entre autres enfants, Charles II, grand ministre, maréchal et amiral de France, gouverneur de Paris, de Normandie et du Milanais ; Louis, cardinal et évêque d'Albi, et Marie d'Amboise, femme de Robert de Sarrebruche, comte de Braine ;

Jean, évêque de Maillezais, puis de Langres, lieutenant-général en Bourgogne, mort à Dijon, le 28 mai 1498 ;

Aimeri, grand prieur de France, puis grand maître de Rhodes ;

Louis, évêque d'Albi, homme d'un grand mé-

rite, lieutenant-général pour le roi, en Bourgogne, en Languedoc et en Roussillon. C'est lui qui établit le parlement de Dijon en 1496; il mourut en 1505;

JEAN, tige de la branche de Bussi d'Amboise;

PIERRE, évêque de Poitiers;

JACQUES, abbé de Cluni, et évêque de Clermont;

HUGUES, chef de la branche d'Aubijoux;

GEORGES, cardinal, archevêque de Rouen, et premièr ministre de Louis XII.

Des huit filles, cinq furent mariées aux premières maisons du royaume. Des trois autres, l'une fut abbesse de Saint-Menehoud, l'autre, prieure de Poissi, et la dernière, religieuse à Fontevrault.



TRANSLATION ET OBSÈQUES

DU CARDINAL D'AMBOISE,

D'APRÈS LES REGISTRES DE LA CATHÉDRALE, ET LE PÈRE TAILLEPIED.

(ANTIQUITÉS DE ROUEN.)

Georges, archevêque de Rouen, cardinal et légat en France, âgé de 50 ans, mourut à Lyon le 25 mai 1510. Après ses obsèques, où ses entrailles furent mises en terre aux Célestins de Lyon; son corps, renfermé dans un coffre de plomb, et placé sur un char couvert d'un beau drap de velours à une croix de damas-blanc, fut transporté à Rouen par le commandement du roi, qui voulut

que sur son passage toutes les villes et places lui rendissent honneur comme à sa propre personne. Autour du convoi marchaient cent homme vêtus pour la cérémonie et portant chacun une torche. Ils avaient cinq sous par jour ; et, dès qu'ils furent arrivés à Rouen, on leur donna dix livres tournois pour retouruer en leurs pays. Le roi avait commis, pour accompagner le corps du prélat, les grands du royaume. En tous les lieux où on s'arrêtait le soir, le corps était porté en l'église ; et, le lendemain, on faisait un service où les cent hommes laissaient leurs torches pour en prendre cent autres neuves ; et tous les jours on suivait la même marche. Le convoi arriva à Rouen le 27 juin à six heures du matin aux Amurées, faubourg de Rouen, où l'attendait un nouveau cortége, qui partit dans l'ordre suivant.

En premier lieu marchaient les religieux des quatre ordres mendiants ; toutes les paroisses de Rouen, les gens d'église vêtus de longs surplis ; les prieurs et religieux de Saint-Lô et de la Madeleine ; l'abbé et les religieux de Saint-Ouen ; les chanoines, chapelains et autres prêtres de Notre-Dame, avec la croix et le bénitier.

Après le clergé venaient deux cents hommes, cent de Lyon et cent de Rouen, vêtus de deuil aux dépens du prélat, portant chacun une torche où brillaient ses armes.

Suivaient ensuite cent autres hommes vêtus de deuil comme les autres, et portant chacun une torche aux armes de la ville de Rouen, qui faisait tous les frais;

Les Bons-Enfants, vêtus, aux dépens du prélat, de drap gris tout neuf, et portant chacun une torche;

Les serviteurs et domestiques dudit prélat, vêtus de deuil, et portant chacun une torche de cire blanche;

Cinq personnes vêtues de deuil, portant, chacune des quatre premières, une masse sur les épaules, et la cinquième une épée demi-nue à la main. C'était pour honorer son office de légat.

Après eux suivait un homme portant un *carreau* de drap d'or, le chapeau de cardinal. Puis venait le corps du défunt, renfermé, ainsi qu'il a été dit, dans un coffre de plomb, que recouvrait un drap d'or orné d'une croix de damas blanc. Sur ce drap

on voyait le portrait de Georges d'Amboise, vêtu de ses habits d'archevêque. Douze chapelains de l'église, en surplis, portaient le coffre; et quatre évêques tenaient les quatre coins du drap.

Après le corps marchaient les seigneurs de France que le roi avait envoyés;

Ensuite messieurs du Parlement et de la cour des Aides, tant présidents que conseillers et postulants;

La cour *Laye*, tant du Baillage que de la Vicomté;

Puis les bourgeois de la ville, parmi lesquels maintenaient l'ordre les sergents, qui portaient un bâton de torche peint en noir;

Enfin la Cour-d'Église en deuil.

A l'entrée de la ville, on mit sur le corps un poêle d'un damas noir orné d'une grande croix de damas blanc, dont quatre conseillers de la ville tenaient les bâtons. Ainsi fut porté le cercueil, vers quatre heures du soir, à l'église de Notre-Dame de Rouen, et déposé dans le chœur, entre la tombe du roi et le candelabre à sept branches. Et jusqu'à Matines du lendemain, un grand nom-

bre de chapelains des colléges de ladite église ne cessèrent de psalmodier le Psautier comme pour les offices des trépassés.

Le lendemain, 28 juin, au matin, après le service du chœur, le corps fut porté solennellement à l'église de Saint-Ouen, pour être, selon la coutume, remis à l'abbé et aux religieux, qui devaient passer la nuit près de lui en leur église. L'abbé le reçut avec les cérémonies d'usage, et le doyen de Notre-Dame dit : *Voici celui qu'on nous a baillé vif, nous vous le baillons mort.*

Le lendemain, 29 du dit mois, le convoi partit de Notre-Dame pour aller à Saint-Ouen chercher le corps, qui devait être inhumé à Notre-Dame. En passant devant Saint-Amand, on déposa le cercueil dans l'église, où les religieuses chantèrent le *Libera.* A Notre-Dame, l'évêque d'Avranches fit l'enterrement dans la chapelle de la Sainte-Vierge, qui est située derrière le chœur.

Le même jour, après midi, quand les vêpres du chœur furent dites, on chanta le *Placebo* et le *Dirige* dans la solennité ordinaire aux obsèques d'un archevêque, et il y eut grande procession

dans le chœur et à l'entour, quatre chanoines étant vêtus de chapes. Le dernier jour de juin, on dit trois grand'messes pour le défunt : l'évêque de Cisteron dit la première, l'évêque de Lisieux la seconde, et celui d'Avranches la troisième; le chantre était en sa place, remplissant son office ordinaire en pareille cérémonie. Au trait *De profundis*, portèrent chape messieurs les chanoines Robert Fortin, Guillaume d'Autreville, Guillaume de Sandouville et Robert Bapummes.

Les *Recommandaces* furent chantés, à la fin des trois messes, par tout le clergé.

L'ordre du luminaire était des plus honorables.

Au milieu du chœur s'élevait un catafalque (castrum doloris), imitant une église avec *croisée* et *aguille*, couvert de cierges blancs au nombre de trois cent soixante-six.

Il y avait cierges au pupitre et aux siéges des chanoines.

Le grand candelabre du chœur et les cinq chandeliers situés derrière le grand-autel étaient garnis de gros cierges.

Les huit piliers du chœur et ses deux portes,

ainsi que le pourtour, étaient ornés de luminaires comme aux fêtes triples.

Tous les piliers de l'église, ceux même des chapelles avaient également des cierges.

Il y avait deux cents cierges, dans la nef, aux basses allées des secondes voûtes entre deux piliers, cinq à chaque pilier.

A la chapelle de Notre-Dame et en plusieurs autres lieux, il y avait des cierges aux dépens du défunt.

Le même jour, il y eut à Saint-Maur, près des murs de Rouen, une distribution d'argent. On donnait à chacun douze deniers tournois, et aux gens d'église cinq sous. Il resta deux *mines* de *douzains* qu'on distribua ensuite.

TOMBEAU
DU
CARDINAL D'AMBOISE.

Ce tombeau est un ouvrage gothique de marbre blanc et noir, fort richement travaillé. Il a été

placé si juste dans le corps de la muraille, que sans trop déborder, il n'occupe ni n'incommode la chapelle où il est. On fut long-temps à y travailler, et il ne fut posé qu'en 1522, douze ans après la mort du légat d'Amboise, ce qui ne paraîtra pas étonnant, pour peu qu'on fasse attention au grand nombre de figures placées dans leurs niches, aux chapiteaux, pilastres, frises, corniches, moresques, et autres ornements d'architecture et de sculpture, employés sans confusion, à ce superbe ouvrage, qui est assurément d'un des meilleurs maîtres du temps; au bas-fond, la Foi, la Charité, *la Prudence, la Force*, la Justice et la Tempérance, toutes de marbre blanc, chacune dans leur niche, entre des pilastres d'une grande délicatesse. Sur le tombeau, qui est de marbre noir, sont deux figures de marbre blanc, représentant le légat d'Amboise à genoux, et le cardinal, son neveu, qui fut après lui archevêque de Rouen, et qui fit faire ce bel ouvrage. Sa largeur est de 16 pieds, et sa hauteur de 21, jusqu'au couronnement, où il y a beaucoup de figures, entre autres celles des douze apôtres.

Voici l'épitaphe de l'oncle, et autres vers qui furent faits en ce temps-là à son honneur. Je ne les donne pas pour bons, mais pour autant de témoignages de la respectueuse tendresse que l'on avait pour ce ministre.

ÉPITAPHE.

Pastor eram Cleri, populi pater; aurea sese
Lilia subdebant, Quercus et ipsa mihi.
Mortuus en jaceo : morte extinguuntur honores;
At virtus, mortis nescia, morte viret.

GEORGIO AMBASIO, S. R. E. CARDINALI,
IN FRANCIA LEGATO,
IN NEUSTRIA RECTORI,
ROTHOMAGENSIUMQUE PRÆSULI REVERENDISSIMO,
HUMBERTUS VELLEIUS.
DICAVIT.

VIATOR.

Quid tumulus? quid pulla volunt altaria? Quisve,
Gallia, funebres induis, alma, togas?

GALLIA.

Spes mea disperiit! cecidit mea sola voluptas,
Cardinei cœtus firma columna ruit.

VIATOR.

Quis? precor.

GALLIA.

An nescis? Prolus Ambasia, Præsul
Rotomagi, splendor, palma, triumphus, honor,
Legatus Galli, diadema, Georgius orbis
Sprevit, sancta putans sceptra nefas emere!
Liliger hoc duce rex aquilas colubrosque subegit
Fulvaque de veneto terga leone, tulit
Ejus et auspiciis statuens hàc urbe senatum
Rex pius et leges, et nova jura dedit.
Quid remoror? petière fides, pax, gloria, virtus,
Justitiæ columen, vel *pietatis amor.*

VIATOR.

Pone tuos luctus, nam sidera spiritus implet.
Famâ viros. cineres, pignus amoris, habes;
Spiritus è cœlis populi pia vota secundat:
Excolito cineres, Gallia læta, pios.

GALLIA.

Thura dabo et lœto redolentia balsama vultu,
Inque suos laudes nostra Minerva canet.
Jamque vale, et cœptum perge, viator, iter.

AUTRE ÉPITAPHE.

Ambasius, Galli laus prima, Georgius, orbis,
    Mortuus, hoc pario marmore subtegitur.
Gallia eum coluit viventem, et Neustria functum;
    Gallia et effunctum Neustria mœsta gemunt;
Gallia Legatum, Rectorem Neustria luget
    Primatemque; omnes publica damna dolent;
Cardinea, heu! vultu reverentia prodit amorem;
    Pompa abiit, cecidit Pontificalis honos.
Rotomagi ille gravis, defuncto auctore, senatus
    Conqueritur; comitem, rex Lodoice, gemis.
Gallio marmoreus, campana, aurataque tecta
    Expressi quædam signa doloris habent.
Is collegit opes et amicos; liquit amicos
    Liquit opes, tumulo dat pia thura Nepos.
Qui, vivus, patruo virtute et honore parentans,
    Cum patruo functus saxa sub ista jacet.
Dic, hospes, pia verba; et, si tibi consulis, amplum
    Hic propriæ exemplar conditionis habe.



LES MÊMES ÉPITAPHES EN FRANÇAIS.

J'étais le pasteur et le père du clergé et du peuple ; les lis d'or et le chêne lui-même m'étaient soumis.

Et voilà que je suis couché dans la tombe : avec la mort s'éteignent les honneurs ; mais la vertu, loin de mourir, trouve dans la mort un nouvel éclat.

A SA RÉVÉRENDISSIME ÉMINENCE
LE CARDINAL GEORGES D'AMBOISE,
LÉGAT EN *FRANCE*,
GOUVERNEUR DE NORMANDIE,
TRÈS-DIGNE ARCHEVÊQUE DE ROUEN,
A DÉDIÉ CES VERS
HUMBERT VELLÉE.

DIALOGUE.

LE VOYAGEUR.

Pourquoi ce tombeau? Pourquoi ces autels tendus de noir?

Pourquoi, noble France, as-tu pris des vêtements de deuil?

LA FRANCE.

Celui qui était toute mon espérance n'est plus; celui qui faisait ma joie est mort, l'une des plus fermes colonnes du collége des cardinaux est tombée.

LE VOYAGEUR.

De qui parlez-vous, je vous prie?

LA FRANCE.

Quoi! vous l'ignorez? C'est du fils des d'Amboise, du prélat qui est la gloire, la couronne, le triomphe, l'honneur de la ville de Rouen; de Georges, légat de France et son diadème, qui jugea indigne de lui d'acheter, à prix d'or, le sceptre sacré de l'univers. Par son ministère le roi soumit aux lis aigles et serpents, et jusqu'au lion fauve de Venise; et il daigna créer, sous ses auspices, dans cette ville, un sénat, des lois et de nouvelles institutions. En un mot par lui la foi, la paix, la gloire, la vertu ou la piété établirent

sur de solides fondements la colonne de la justice.

LE VOYAGEUR.

Cessez vos lamentations : car son âme est grande au ciel. Vous avez des hommes illustres dont vous gardez les cendres comme un gage d'amour; leur âme du haut des cieux favorise les vœux pieux du peuple : ô France trop heureuse, accordez vos hommages à d'augustes cendres.

LA FRANCE.

Je ferai avec joie monter vers lui la fumée de l'encens et de parfums exquis, et nos hymnes célèbreront ses louanges. Adieu, voyageur! continuez votre route.

SECONDE ÉPITAPHE.

Ce marbre de Paros recouvre la dépouille mortelle de Georges d'Amboise, l'une des plus grandes gloires de la France.

La France et la Normandie l'honorèrent pendant sa vie, aujourd'hui elles gémissent amèrement sur sa perte.

La France regrette son légat, la Normandie

son gouverneur et son primat; tous déplorent le malheur public.

L'amour se révèle sur les visages dans les respectueux honneurs rendus au cardinal. Hélas! plus de pompe, la gloire de l'épiscopat s'est éteinte.

Ce grave sénat de Rouen pleure la mort de son fondateur; et vous, roi Louis, vous donnez des larmes à un fidèle ami.

Et le tombeau de marbre, et le son de la cloche, et la chapelle ardente, tout est un témoignage de la plus vive douleur.

Il avait acquis des richesses et des amis; il a laissé amis et richesses; sur son tombeau un neveu fait brûler un pieux encens.

Ce neveu, pendant sa vie, vénéra sa mémoire par des honneurs et par des vertus; la mort a réuni leurs restes sous ce marbre.

Une prière, passant! et si tu as souci de toi-même, quelle que soit ta condition, prends ici un modèle.

FIN.

LIMOGES. — IMPRIMERIE DE BARBOU FRÈRES.

